

La crise que nous traversons est à la fois mondiale et globale : partout elle fragilise l'économie, menace les acquis sociaux, et affecte les ambitions environnementales. Pour y faire face sans rien perdre de ses valeurs et de ses exigences, notre collectivité s'est inscrite en 2011 dans une démarche de responsabilité et de solidarité. En matière budgétaire elle a su consolider son équilibre sans cesser d'investir pour l'avenir. En matière sociale elle a su protéger celles et ceux qui la servent et faire progresser leurs conditions de travail. En matière environnementale elle a su poursuivre son adaptation globale au changement climatique sans cesser d'oeuvrer à l'évolution des pratiques individuelles. La présentation conjointe du compte administratif et du rapport social et environnemental permet de préciser ces actions : la collectivité parisienne a été la première en France, dès l'année 2011, à réaliser un tel exercice.

Au plan financier, Paris a fait preuve à la fois de sérieux dans la gestion et d'ambition en matière d'investissement. Ses charges de gestion courante sont maîtrisées dans un contexte de montée en puissance des dispositifs de péréquation et de hausse des dépenses sociales qui répond au choix politique clair et assumé de la solidarité. Le doublement des dépenses liées aux péréquations et la hausse de 65 millions d'euros des dépenses sociales montrent bien la part prise par Paris à l'effort de solidarité en période de crise. Cet effort a été rendu possible grâce au maintien à un niveau satisfaisant des recettes et à une gestion particulièrement vigilante. Tout en conservant un ratio dette / recettes inférieur de moitié au ratio moyen des collectivités de plus de 100.000 habitants, notre collectivité se donne les moyens d'investir au service des Parisiens. Avec 1,55 milliard d'euros consacré à l'investissement en 2011, elle a pu, conformément à ses objectifs, financer la création de 6.233 logements et de 511 places de crèche, mais également la restructuration de 3 écoles, la rénovation de la Gaieté Lyrique, la première phase du réaménagement de la place de la République, et l'aménagement des stations Autolib'.

Au plan social, Paris a résisté activement à la crise en maintenant le niveau global de l'emploi et en prenant des mesures volontaristes pour améliorer les plus basses rémunérations. La création de nouveaux équipements par redéploiement d'emplois et l'évolution supérieure à l'inflation du pouvoir d'achat des agents constituent, dans une période de recul de l'emploi et de stagnation des salaires, des avancées importantes. La négociation menée avec les partenaires sociaux pour l'élaboration d'un accord-cadre témoigne de la forte priorité donnée aux conditions de travail des agents. En plaçant la santé et la sécurité au travail au cœur de sa politique de gestion des ressources humaines, la collectivité parisienne fait face à ses devoirs vis à vis de ses agents. En faisant reculer le taux d'absence globale de ses agents, elle fait face à ses devoirs vis à vis de la population à laquelle elle doit un service public réactif et efficace. En poursuivant ses efforts pour l'emploi des personnes en situation de handicap au-delà de ce que la loi exige, et en s'attachant à créer partout les conditions d'une égalité réelle entre hommes et femmes, elle continue à rechercher des avancées concrètes en matière de justice sociale.

Au plan environnemental, Paris a poursuivi la dynamique qui lui permet de compter parmi les grandes métropoles responsables. En adoptant un plan biodiversité très ambitieux, qui la dote d'un observatoire de la biodiversité et qui planifie notamment la création de 7 hectares nouveaux de toitures végétalisées et de 40 mares d'ici 2020, la collectivité parisienne s'engage résolument dans la transition écologique. En déclinant les exigences du plan Climat dans 100 écoles et 3.329 logements sociaux, en signant un nouveau contrat d'éclairage public plus économe de 30% en énergie, et en développant la géothermie et la récupération de chaleur dans les égouts, elle se prépare d'une façon responsable et solidaire à la transition énergétique.

La collectivité parisienne fait face à la crise non pas dans l'immobilisme mais dans le mouvement : grâce à une gestion financière sérieuse elle peut continuer à investir pour l'avenir ; grâce à une gestion des ressources humaines attachée aux conditions de travail et de vie de ses agents, elle peut continuer à rendre aux Parisiens un service public de qualité ; grâce à une prise de conscience efficace des enjeux environnementaux elle peut se projeter dans l'avenir d'une façon soutenable pour l'environnement et épanouissante pour ses habitants.

COMPTE ADMINISTRATIF

De la Ville de PARIS

De l'exercice 2011

2012 DF 10

RAPPORT DE PRESENTATION

**SECTIONS DE FONCTIONNEMENT
ET D'INVESTISSEMENT**

BUDGET GENERAL

SOMMAIRE

PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011	p.5
RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE PARIS POUR 2011	p.9
1^{ERE} PARTIE – LA SECTION D’INVESTISSEMENT	p.11
A/ <u>Analyse globale des dépenses et des recettes exécutées en 2011</u>	p.12
B/ <u>Analyse détaillée des dépenses et des recettes réelles exécutées en 2011</u>	p.14
1/ Les crédits d’équipement.....	p.15
1-1 - Les dépenses	p.15
1-2 - Les recettes	p.22
2/ Les subventions d’équipement versées	p.24
3/ Les opérations pour le compte de tiers	p.27
4/ Les mouvements financiers	p.28
4-1 - Les dépenses	p.28
4-2 - Les recettes	p.29
5/ Les dépenses imprévues	p.31
2^{EME} PARTIE – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	p.33
A/ <u>Les recettes</u>	p.34
1/ La fiscalité	p.35
1-1 - Les impôts directs locaux	p.35
1-2 - Les taxes directes assimilées	p.35
1-3 - Les taxes indirectes et autres impôts	p.36
2/ Les dotations et participations	p.37
2-1 - Les concours de l’Etat	p.37
2-2 - Les autres participations	p.38
3/ Les produits d’exploitation.....	p.39
3-1 - Les ventes de produits et de services.....	p.39
3-2 - Les autres produits de gestion courante.....	p.41
4/ Les produits financiers	p.43
5/ Les produits exceptionnels	p.44
6/ Les atténuations de charges	p.45
7/ Le produit des cessions des immobilisations	p.45
B/ <u>Les dépenses</u>	p.46

1/ Les charges de personnel.....	p.48
1-1 - Les dépenses de personnel stricto sensu.....	p.48
1-2 - Les autres charges de personnel	p.49
2/ Les dépenses de fonctionnement des services et équipements publics	p.49
2-1 - Les charges à caractère général	p.50
2-2 - Les autres charges de gestion courante.....	p.54
3/ Les participations à d'autres budgets.....	p.57
4/ Les charges financières.....	p.58
5/ Les charges exceptionnelles	p.59
6/ Les atténuations de produits	p.60
7/ Les dépenses imprévues	p.60

3^{EME} PARTIE – LES OPERATIONS D'ORDRE.....

A/ Les opérations d'ordre de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement	p.62
B/ Les opérations patrimoniales	p.65
C/ Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	p.66

4^{EME} PARTIE – LES RESULTATS COMPTABLES.....

A/ Le résultat comptable de la section d'investissement.....	p.67
B/ Le résultat comptable de la section de fonctionnement	p.68

5^{EME} PARTIE – LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS.....

6^{EME} PARTIE – LES ANNEXES

PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

(VILLE ET DEPARTEMENT)

I. Une année 2011 marquée par le dynamisme des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement atteignent 1 551 M€ contre 1 477 M€ en 2010, dont 1 372 M€ au titre du budget de la ville et 179 M€ au titre du budget du département. S'y ajoutent 570 M€ d'opérations équilibrées en dépenses et en recettes¹, soit un total de dépenses réelles d'investissement de 2 121 M€ réalisées en 2011, hors remboursements d'emprunts (cf. p.12 et 13 des rapports Ville et Département).

Les dépenses de travaux, qui atteignent 808 M€, après 655 M€ en 2010 et 587 M€ en 2009, demeurent le premier poste de dépenses d'investissement et reflètent une politique ambitieuse en matière d'équipements, de cadre de vie et d'aménagements urbains au service des Parisiens. Avec 470 M€, dont 309 M€ mobilisés pour le secteur du logement social – priorité de la municipalité parisienne –, les subventions d'équipement représentent le second poste des dépenses d'investissement. Les dépenses liées aux acquisitions s'élèvent à 201 M€ (après déduction des opérations équilibrées en recettes) et sont principalement dédiées à l'exercice du droit de préemption, à la réalisation de logements sociaux et à la création d'équipements de proximité.

II. Des recettes réelles d'investissement en progression

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 1 065 M€ (956 M€ à la Ville et 109 M€ au Département), dont 20 M€ de recettes exceptionnelles et 570 M€ d'opérations équilibrées en dépenses (cf. p.12 et 13 des rapports Ville et Département).

Les recettes d'investissement hors opérations équilibrées en dépenses et hors opérations exceptionnelles s'établissent donc à 475 M€ en 2011, contre 425 M€ en 2010. Cette progression s'appuie notamment sur une hausse de plus 20 % du remboursement du FCTVA (125 M€ contre 104 M€ en 2010), en corrélation avec la progression des investissements réalisés.

III. Des recettes de fonctionnement impactées par les effets de la réforme de la taxe professionnelle

L'effet des nouvelles dispositions législatives faisant suite à la suppression de la taxe professionnelle au 1^{er} janvier 2010 s'est progressivement mis en place tant pour les recettes de substitution que pour le prélèvement du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) destiné à neutraliser l'effet de la réforme pour les collectivités. Le surcroît de recettes issu de la réforme² est en effet neutralisé par un reversement de Paris au FNGIR, prélèvement qui s'est élevé à 884 M€ en 2011. À noter que si les deux collectivités devaient pour chacune d'entre elles contribuer au FNGIR (803 M€ au titre du département, principal bénéficiaire de la CVAE, et 81 M€ au titre de la commune), il n'est fait qu'un seul prélèvement de 884 M€ sur le département (cf p.25 du rapport Département). L'analyse des recettes de la Ville nettes de FNGIR ne peut être donc que consolidée d'une année sur l'autre.

¹ Il s'agit à titre principal des opérations liées à des montages avec échéanciers et échanges fonciers, dont 106 M€ pour le projet d'aménagement des Halles, 64 M€ pour la ZAC Boucicaut (15^{ème}), 54 M€ pour la rue du Louvre (1^{er}), 32 M€ pour Notre Dame de Sainte Croix, 25M€ pour l'avenue du général Sarrail (16^{ème}), 17 M€ pour les terrains situés à Achères.

² Pour chaque collectivité est calculée la différence, pour les seules ressources affectées par la réforme, entre le produit 2010 du panier de ressources avant réforme et le produit théorique 2010 du panier de ressources après réforme.

Les recettes réelles de fonctionnement nettes du reversement au FNGIR et des mouvements croisés entre les budgets municipal et départemental atteignent 6 931 M€, dont 6 898 M€ de recettes de gestion, 24 M€ de produits financiers et 10 M€ de produits exceptionnels, soit une progression de 4,9 % par rapport à 2010.

Après reversement au FNGIR, les impôts et taxes s'établissent à 3 997 M€ contre 3 897 M€ en 2010, soit + 2,6 %, dont 2 219 M€ de recettes de la fiscalité directe locale nettes du FNGIR.

Les recettes fiscales (2 219 M€ contre 2 292 M€ en 2010) ont été profondément impactées en 2011 par la réforme de la taxe professionnelle : outre les mouvements internes aux deux collectivités parisiennes, neutres en analyse consolidée et pour le contribuable – il n'y a pas eu d'augmentation des taux parisiens -, celles-ci perçoivent désormais, notamment, la part régionale de la taxe foncière et des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat (au Département), l'affectation du nouvel impôt sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE, 48,5 % au Département et 26,5 % à la Ville) et la cotisation foncière des entreprises.

Le résultat des impôts et taxes s'explique principalement par la progression des recettes de la fiscalité immobilière (DMTO et TADE) qui s'établissent à 1 078 M€ (Ville et Département), y compris le produit du transfert de 0,2 point de la part Etat intervenue dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle (représentant 47 M€ en 2011), contre 928 M€ en 2010. Parallèlement, la collectivité parisienne contribue en 2011 à hauteur de 67 M€ au fonds de péréquation des DMTO mis en place dans le cadre de la réforme de la TP.

D'autre part, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères progresse de 2,8 % pour atteindre 426 M€, du fait de la revalorisation nominale votée par le Parlement et de l'accroissement des bases. Les droits de stationnement croissent de 34 % (63 M€) grâce à l'effet conjugué de l'extension du paiement par carte bleue et de la revalorisation des amendes de police intervenue au 1^{er} août 2011.

En neutralisant l'effet de la réforme de la taxe professionnelle (qui transfère 42 M€ de fiscalité vers la DGF), la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), à périmètre constant, recule de 17 M€ (-1,3 %), principalement en raison de l'écêtement du complément de garantie réalisé pour financer la progression des dotations de péréquation et de l'intercommunalité (cf. p.37 du rapport Ville). De la même façon, les dotations de compensation augmentent de 4 M€ pour atteindre 60 M€, évolution liée cette fois encore à la réforme de la taxe professionnelle et donc neutralisée via le versement au FNGIR.

Les compensations par l'Etat des transferts de compétences au département (350 M€) affichent une évolution de 0,4%. Ces compensations ne couvrent pas l'intégralité des charges transférées. En effet, cette évolution est ramenée à -1,4 % une fois corrigée l'effet de rattrapage sur la compensation APA versée en 2011.

Les subventions et participations perçues par la collectivité sont stables à 201 M€.

Les autres recettes, liées pour l'essentiel à l'exploitation du domaine et des équipements parisiens augmentent de 6,6 % pour s'établir à 853 M€ en raison notamment de la hausse des redevances versées par les SEM du secteur du logement social (+18 M€), conséquence du faible niveau du coût des emprunts pour les bailleurs sociaux, et de la progression des redevances du secteur de la voirie (+14 M€).

Enfin, les excédents de ZAC (132 M€) correspondent à la clôture de la ZAC de Bercy.

IV. L'évolution des charges de gestion courante est maîtrisée malgré les nouvelles dépenses de péréquation et la forte augmentation des dépenses sociales

L'évolution des charges de gestion courante en 2011 intègre la nouvelle contribution versée au FNGIR de 884 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement, nettes du FNGIR, atteignent 6 066 M€, dont 5 919 M€ de charges de gestion courante, en progression de 3,8 %. Elles se décomposent en 4 583 M€ à la Ville (cf. p.46 du rapport

Ville) et 2 021 M€ au Département (cf. p.34 du rapport Département), auxquels il convient de retrancher, comme en recettes, les mouvements croisés entre les budgets municipal et départemental (538 M€). S'y ajoutent 91 M€ de charges financières et 56 M€ de dépenses exceptionnelles.

Après neutralisation de la contribution au FNGIR et de la progression des dépenses de péréquation (+84 M€), la progression des charges de gestion courante est de + 1,5 %, en deçà de l'inflation constatée sur l'année 2011 (2,1 %).

La progression des charges à caractère général, une fois corrigée des effets de la hausse de volume des rattachements (+6 M€), est contenue, avec +2,4 %, notamment compte tenu du volume des dépenses exceptionnelles (+16 M€, principalement pour le marché de performance énergétique et la prise à bail temporaire de l'immeuble rue du Louvre).

Les charges de personnel (2 059 M€) progressent de +1,6 % (+33 M€). Cette progression prend en compte l'impact de l'application de décisions gouvernementales, l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (GVT) et les mesures de la collectivité parisienne en faveur des plus basses rémunérations.

L'augmentation des charges de gestion courante s'explique pour l'essentiel par la hausse des dépenses sociales qui, sous l'effet conjugué de la dégradation de la situation économique et du soutien renforcé aux Parisiens les plus fragiles, progressent de 65 M€ (+4,5 %) pour atteindre 1 486 M€. Cette progression est essentiellement l'effet d'un nouvel accroissement brutal des dépenses relatives à l'aide sociale à l'enfance (303 M€) en hausse de 18 %, après une hausse de 10 % entre 2009 et 2010, du fait notamment de l'augmentation des dépenses liées à l'accueil des mineurs étrangers isolés (+46 M€) qui constitue une forme de péréquation implicite. Paris supporte en effet, avec le département de Seine Saint Denis, la quasi-totalité des dépenses nationales.

Enfin, les contributions et subventions versées aux partenaires extérieurs progressent de 3 % pour s'établir à 1 192 M€. L'évolution des subventions de fonctionnement versées par la Ville est particulièrement tenue (+1,3 %). Dans le cadre de la poursuite de l'objectif de renforcement de l'offre de transport public, la contribution versée au Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) augmente de 9 M€ pour s'établir à 353 M€ (+ 2,7 %).

V. Paris demeure l'une des collectivités les plus modérément endettées

L'épargne brute progresse de 68 M€ pour atteindre 866 M€. Cumulée aux recettes réelles d'investissement (495 M€), elle porte la capacité d'autofinancement de la collectivité parisienne à 1 360 M€ en 2011, ce qui permet de financer 88 % des dépenses réelles d'investissement. Au terme de l'exercice 2011, le besoin de financement nécessaire à l'équilibre du compte administratif est de 375 M€.

Grâce à une gestion prudente des bons résultats de la fiscalité immobilière, l'augmentation de la dette a été limitée : compte tenu du remboursement de 184 M€ d'emprunts, l'encours de dette au 31 décembre 2011 ne progresse que de 197 M€ par rapport au 31 décembre 2010, pour atteindre 2 892 M€. Ce choix permet de maintenir Paris dans une position très favorable par rapport à la moyenne des collectivités de plus de 100 000 habitants, le ratio d'encours de dette / recettes réelles de fonctionnement s'établissant à 37 %, sachant que le calcul de ce ratio est également impacté par les effets de la réforme de taxe professionnelle. En effet, en les neutralisant, le ratio est de 42 %, contre 41 % en 2010.

2012 DF 10 - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2011

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les résultats du compte administratif de la Ville pour l'exercice 2011 sont les suivants :

Concernant l'exécution de la section d'investissement :

- les recettes réelles ont été recouvrées à hauteur de 66,7 % (86,7 % après intégration des produits de cession des immobilisations constatés en fonctionnement, soit 515,26 M€) ;
- le taux de consommation des crédits réels atteint 87,7 % ;
- sur les opérations réelles et les opérations d'ordre (chapitres 040 et 041), les titres émis s'élèvent à 2 827,25 M€ et les mandatements à 2 842,61 M€ ;
- le résultat brut de l'exercice 2011 – incluant opérations réelles et les opérations d'ordre des chapitres 040 et 041 – est un déficit de 15,36 M€.

Concernant l'exécution de la section de fonctionnement :

- les recettes (hors opérations d'ordre, cessions et résultat antérieur) ont été recouvrées à hauteur de 100,2 % ;
- le taux de consommation des crédits (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement) atteint 96 % ;
- sur les opérations d'ordre (chapitre 042), les titres émis s'élèvent à 41,23 M€ et les mandatements à 863,38 M€ ;
- le résultat brut de l'exercice 2011 – incluant opérations réelles et d'ordre, se solde par un excédent de recettes de 488,42 M€.

Le présent document a pour but de comparer les résultats de la gestion 2011 par rapport à l'ensemble des crédits ouverts (budget primitif et décisions modificatives dont le budget supplémentaire). Le rapport financier consolidant les comptes administratifs de la Ville et du Département est publié en parallèle à ce rapport.



1^{ERE} PARTIE – LA SECTION D’INVESTISSEMENT

A l’issue de la dernière décision modificative de 2011, adoptée par le Conseil de Paris les 17 et 18 octobre 2011, les dépenses et les recettes du budget d’investissement de la Ville ont été arrêtées en équilibre à la somme de 3 751,02 M€.

Les résultats du compte administratif sont les suivants :

- mandats émis pour2 842,61 M€
- titre de recettes émis pour2 827,25 M€
- résultat de la section pour l’exercice 2011 (déficit) 15,36 M€
- reste à réaliser en dépenses35,76 M€

Au 31 décembre 2010, le compte d’investissement se soldait par un déficit cumulé de 449,44 M€.

Au 31 décembre 2011, le déficit de l’exercice est de 15,36 M€. S’y ajoute la reprise du résultat d’investissement du CRECEP, soit un excédent de 3,72 M€. Le déficit cumulé s’élève donc à 461,07 M€.

Par ailleurs, les restes à réaliser³ sur les engagements antérieurs s’établissent sur la gestion 2011 à 35,76 M€ portant le besoin global de financement de la section d’investissement à 496,83 M€.

Ce besoin de financement sera couvert par l’affectation d’une partie du résultat de la section de fonctionnement.

³ Les restes à réaliser correspondent à la part annuelle des dépenses engagées (engagements juridiques) non mandatées.

A/ Analyse globale des dépenses et des recettes exécutées en 2011

En dépenses, hors dépenses imprévues (2,00 M€) et résultat antérieur reporté (449,44 M€), qui ne donnent pas lieu à mandatement, les inscriptions budgétaires s'élevaient à 3 299,59 M€ en incluant les opérations réelles et les opérations d'ordre des chapitres 040 et 041. L'exécution de l'exercice 2011 atteint au final 2 842,61 M€, soit un taux d'exécution de 86,2 %.

En recettes, hors résultat de fonctionnement affecté en section d'investissement (480,75 M€), qui ne donne pas lieu à émission de titre de recette, les inscriptions s'élevaient à 3 270,27 M€, en incluant les opérations réelles et les opérations d'ordre des chapitres 040 et 041. Les émissions de titre atteignent au final 2 827,25 M€, soit un taux d'exécution de 86,5 %.

Le tableau ci-après détaille l'exécution des dépenses et des recettes sur le budget d'investissement de 2011, par chapitre, en distinguant les opérations réelles des opérations d'ordre.

Chap.	Libellés	DEPENSES			RECETTES		
		Crédits ouverts	Réalisations	%	Crédits ouverts	Réalisations	%
OPERATIONS REELLES		2 908 253 701	2 550 727 880	87,7%	2 567 502 616	1 713 219 314	66,7%
Crédits d'équipement		1 291 559 048	1 189 235 922	92,1%	1 217 293 164	892 925 900	73,4%
13	Subventions d'investissement	0	0		43 880 904	55 187 945	125,8%
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0		1 166 187 347	800 340 400	68,6%
20	Immobilisations incorporelles	23 229 834	18 168 191	78,2%	178 000	385	0,2%
21	Immobilisations corporelles	272 914 758	231 289 821	84,7%	2 420 896	29 184 627	1205,5%
23	Immobilisations en cours	995 414 455	939 777 910	94,4%	4 626 017	8 212 543	177,5%
204	Subventions d'équipement	405 444 530	333 521 588	82,3%	0	0	
45	Opérations pour le compte de tiers	14 148 120	10 099 246	71,4%	1 130 000	4 684 373	414,5%
Mouvements financiers		1 197 102 003	1 017 871 124	85,0%	1 349 079 452	815 609 042	60,5%
10	Dotations et fonds divers	0	0		108 220 512	123 032 699	113,7%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0	0		472 778 339	472 778 339	100,0%
13	Subventions d'équipement	305 000	0	0,0%	0	0	
16	Emprunts et dettes assimilées	856 394 003	680 759 639	79,5%	100 000	75 881	75,9%
26	Acquisitions de participations	500 000	28 594	5,7%	0	0	
27	Autres immobilisations financières	339 903 000	337 082 891	99,2%	195 220 601	219 722 122	112,6%
024	Produit des cessions d'immobilisations	0	0		572 760 000	0	0,0%
OPERATIONS D'ORDRE		391 331 583	291 883 794	74,6%	702 771 583	1 114 034 511	158,5%
040	Opérations de transfert entre sections	51 010 000	41 232 315	80,8%	362 450 000	863 383 031	238,2%
041	Opérations patrimoniales	340 321 583	250 651 480	73,7%	340 321 583	250 651 480	73,7%
Sous-total (hors dépenses imprévues, virement de la section de fonctionnement et résultat antérieur reporté)		3 299 585 284	2 842 611 675	86,2%	3 270 274 199	2 827 253 826	86,5%
OPERATIONS SANS EXECUTION		451 437 134	0		480 748 219	0	
020	Dépenses imprévues	2 000 000	0		0	0	
021	Virement de la section de fonct.	0	0		480 748 219	0	
001	Résultat antérieur reporté	449 437 134	0		0	0	
TOTAL		3 751 022 418	2 842 611 675	75,8%	3 751 022 418	2 827 253 826	75,4%

En complément de la présentation imposée par l'instruction comptable M14, le tableau ci-après présente par direction gestionnaire l'exécution des crédits de paiement réels en dépenses et en recettes (hors dette et affectation du résultat) du budget d'investissement 2011 :

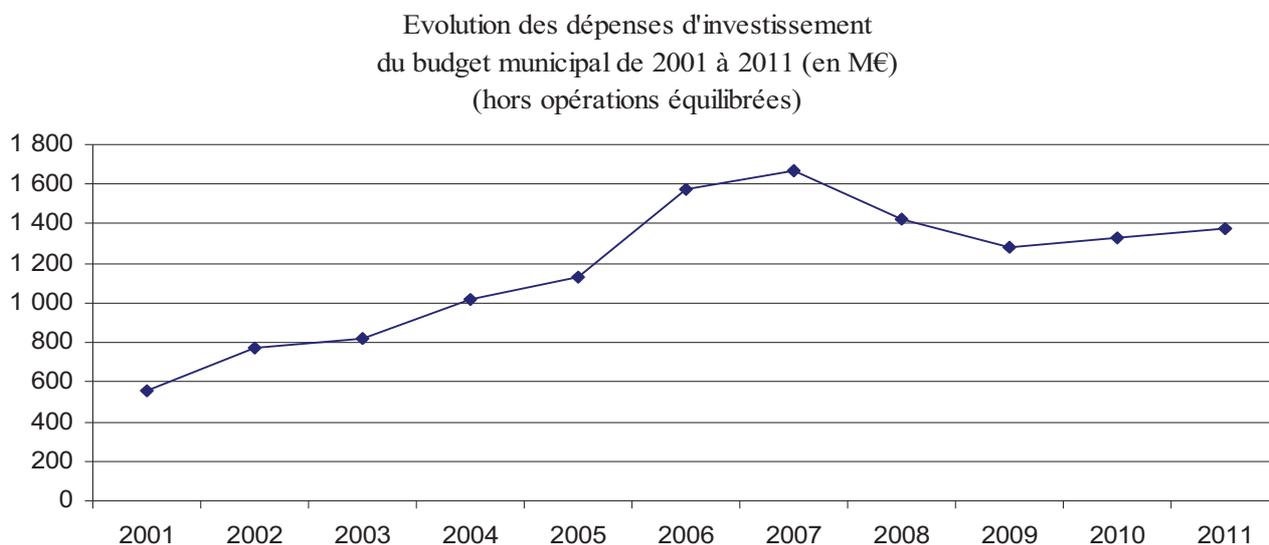
Directions	DEPENSES			RECETTES		
	Crédits ouverts	Réalisations	%	Crédits ouverts	Réalisations	%
Opérations réelles	2 908 253 701	2 550 727 880	87,7%	2 567 502 616	1 713 214 663	66,7%
CAB	30 100	30 075	99,9%	0	0	
SGVP	8 032 410	7 277 663	90,6%	0	1 428	
IG	5 000	4 321	86,4%	0	0	
SGCP	56 935	56 603	99,4%	0	0	
DSTI	39 938 089	39 741 289	99,5%	1 000 000	875 303	87,5%
DICOM	322 424	315 418	97,8%	0	0	
DPP	227 702	179 211	78,7%	0	0	
DAJ	93 317	49 901	53,5%	0	0	
DRH	2 263 738	2 143 847	94,7%	0	0	
DGEP	5 000	1 278	25,6%	0	0	
DILT	8 559 000	5 219 524	61,0%	0	3 538	
DUCT	1 701 970	1 336 148	78,5%	0	0	
DPVI	564 000	532 163	94,4%	0	0	
DPA	116 901 825	110 935 277	94,9%	0	3 812 636	
DEVE	38 612 792	33 166 082	85,9%	454 000	377 257	83,1%
DFPE	52 437 050	49 875 901	95,1%	2 000 000	7 364 073	368,2%
DASES	2 599 243	1 624 619	62,5%	0	117	
DAC	51 715 652	39 333 532	76,1%	3 912 416	2 141 775	54,7%
DF	310 703	269 850	86,9%	0	0	
DDEEES	19 674 574	18 379 632	93,4%	0	632 708	
DU	829 919 400	801 599 784	96,6%	760 095 000	254 335 438	33,5%
DVD	335 886 396	329 126 250	98,0%	9 758 250	11 439 453	117,2%
DPE	19 732 510	17 279 036	87,6%	116 663	27 765	23,8%
DLH	292 824 385	223 301 723	76,3%	16 640 000	3 139 353	18,9%
DASCO	141 780 893	139 229 525	98,2%	50 000	2 379 413	4758,8%
DJS	101 870 802	98 521 989	96,7%	2 490 000	1 341 814	53,9%
FIN (DF serv. communs)	842 187 790	631 197 240	74,9%	1 770 986 287	1 425 342 593	80,5%
Opérations réelles hors dette et hors affectation du résultat (1)	2 124 405 698	1 941 879 878	91,4%	928 536 930	440 095 924	47,4%

- (1) Sur le périmètre de l'analyse financière, c'est-à-dire hors opérations équilibrées (569,96 M€ sur la Ville) et emprunt (608,85 M€ sur la Ville), les dépenses réelles s'élèvent à 1 371,92 M€ pour la Ville et 179,27 M€ pour le Département, soit 1 551,19 M€ en consolidé. En recettes réelles d'investissement, le montant des réalisations est porté de 440,10 M€ à 955,36 M€ après intégration des produits de cession des immobilisations (515,26 M€) constatées en fonctionnement (retraitement effectué en analyse financière : cf. Présentation consolidée p.5). Hors opérations équilibrées (569,96 M€ sur la Ville), les recettes réelles d'investissement s'élèvent donc à 385,40 M€ pour la Ville et 109,33 M€ sur le Département, soit 494,73 M€ en consolidé.

B/ Analyse détaillée des dépenses et des recettes réelles exécutées en 2011

Les dépenses réelles d'investissement opérationnel (hors dette et affectation du résultat) atteignent 1 941,88 M€ pour le budget municipal (1 371,92 M€ en corrigeant des opérations équilibrées). L'augmentation est de 1,4 % par rapport au compte administratif 2010 (7,3 % en corrigeant des opérations équilibrées).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses depuis 2001 :



Les opérations réelles d'investissement se répartissent entre les crédits d'équipement, les subventions d'équipement versées, les opérations pour le compte de tiers, les mouvements financiers et les dépenses imprévues (tableaux pages 12 et 13).

Les dépenses d'investissement localisées par arrondissement font l'objet d'une annexe détaillée.

1/ Les crédits d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres d'équipement (chapitres 20, 21 et 23, auxquels s'ajoutent en recettes les chapitres 13 et 16 sauf 165).

1-1. Les dépenses

Par chapitre, l'exécution des crédits d'équipement se décompose comme suit :

Chap.	Libellés	DEPENSES		
		Crédits ouverts	Réalisations	%
20	Immobilisations incorporelles	23 229 834	18 168 191	78,2%
21	Immobilisations corporelles	272 914 758	231 289 821	84,7%
23	Immobilisations en cours	995 414 455	939 777 910	94,4%
TOTAL		1 291 559 048	1 189 235 922	92,1%

Les mandatements effectués sur l'exercice 2011 s'élèvent à 1 189,24 M€ soit 92,1 % du montant des crédits de paiement inscrits (1 291,56 M€).

Le tableau ci-après indique par direction gestionnaire le montant des mandatements effectués au cours de l'exercice 2011 :

Directions	DEPENSES		
	Crédits ouverts	Réalisations	%
Dépenses d'équipement	1 291 559 048	1 189 235 922	92,1%
CAB	30 100	30 075	99,9%
SGVP	6 999 610	6 304 853	90,1%
IG	5 000	4 321	86,4%
SGCP	56 935	56 603	99,4%
DSTI	39 938 089	39 741 289	99,5%
DICOM	322 424	315 418	97,8%
DPP	227 702	179 211	78,7%
DAJ	93 317	49 901	53,5%
DRH	376 738	256 847	68,2%
DGEP	5 000	1 278	25,6%
DILT	8 557 332	5 217 857	61,0%
DUCT	1 455 970	1 291 334	88,7%
DPVI	39 000	7 943	20,4%
DPA	101 808 055	99 673 230	97,9%
DEVE	38 612 792	33 166 082	85,9%
DFPE	41 302 050	38 811 588	94,0%
DASES	2 357 123	1 489 319	63,2%
DAC	46 600 652	34 226 432	73,4%
DF	281 703	241 256	85,6%
DDEEES	6 553 574	5 278 230	80,5%
DU	418 161 400	392 627 155	93,9%
DVD	276 986 396	270 781 194	97,8%
DPE	19 709 510	17 279 036	87,7%
DLH	4 614 385	4 360 096	94,5%
DASCO	138 727 893	136 873 957	98,7%
DJS	99 583 302	96 289 976	96,7%
FIN (DF serv. communs)	38 152 995	4 681 441	12,3%

Les mandatements les plus significatifs concernent les directions suivantes :

Direction de l'Urbanisme

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 392,63 M€.

Les principales opérations sont les suivantes :

Acquisitions d'emprises publiques dans des opérations de rénovation urbaine et d'urbanisme

- ZAC Paris Rive Gauche (13^e)30,07 M€
cette dépense est partiellement compensée par 24,75 M€ de recettes au chapitre 27
- ZAC Olympiade (13^e)6,45 M€
- ZAC Gare de Rungis (13^e)1,24 M€
- ZAC Cardinet Chalabre (17^e)1,25 M€

- ZAC Pajol (18^e).....9,79 M€

Acquisitions foncières

Le montant des acquisitions foncières pour 2011 s'élève à 337,24 M€.

- Acquisitions foncières dans le 1 ^e	24,11 M€
- Acquisitions foncières dans le 2 ^e	4,00 M€
- Acquisitions foncières dans le 3 ^e	2,53 M€
- Acquisitions foncières dans le 5 ^e	1,40 M€
- Acquisitions foncières dans le 9 ^e	2,00 M€
- Acquisitions foncières dans le 10 ^e	23,67 M€
- Acquisitions foncières dans le 11 ^e	9,43 M€
- Acquisitions foncières dans le 12 ^e	14,62 M€
- Acquisitions foncières dans le 13 ^e	198,88 M€
- Acquisitions foncières dans le 14 ^e	9,28 M€
- Acquisitions foncières dans le 15 ^e	5,10 M€
- Acquisitions foncières dans le 16 ^e	3,60 M€
- Acquisitions foncières dans le 17 ^e	17,47 M€
- Acquisitions foncières dans le 18 ^e	8,51 M€
- Acquisitions foncières dans le 19 ^e	7,41 M€
- Acquisitions foncières dans le 20 ^e	5,22 M€

Direction de la Voirie et des Déplacements

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 270,78 M€.

Les projets les plus importants sont les suivants :

- Aménagement des quais de la Seine (19 ^e)	3,19 M€
- Rue d'Avron (20 ^e).....	1,30 M€
- Prolongation du tramway T3.....	169,67 M€
- Mobilien.....	3,57 M€
- Modernisation des horodateurs	2,96 M€
- Aménagement de la Place de la République	2,22 M€
- Pistes cyclables.....	2,03 M€
- Système de télécommande des ouvrages (écluses et ponts) du canal Saint Martin	1,90 M€
- Refonte du système de gestion des feux tricolores (SURF).....	1,80 M€

S'y ajoutent des dépenses d'entretien (AP de plan) notamment dans les domaines suivants :

- Mise en conformité des tunnels routiers	21,39 M€
- Patrimoine de voirie	15,00 M€
- Eclairage.....	7,21 M€
- Environnement et aménagements urbains.....	6,44 M€
- Aménagements de sécurité.....	4,58 M€
- Canaux.....	2,47 M€
- Carrières	2,05 M€
- Entretien et exploitation du boulevard périphérique.....	1,68 M€
- Ponts.....	1,61 M€
- Raccordement électrique des équipements publics (ZAC PNE).....	1,39 M€
- Stationnement payant de surface.....	2,28 M€
- Mesure en faveur des personnes en situation de handicap.....	1,77 M€

Par ailleurs, 2,92 M€ ont concerné les Grands projets de rénovation urbaine, dont 1,47 M€ pour la Porte de Montmartre (18^e) et 1,00 M€ pour la Cité Michelet (19^e).

Direction des Affaires Scolaires

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 136,87 M€.

38,51 M€ ont été mobilisés pour l'entretien des établissements scolaires, dont principalement :

- Etablissements du 1 ^e degré (entretien et divers travaux).....	28,20 M€
- Matériel, mobilier et informatique	6,92 M€
- Lycées municipaux.....	1,02 M€

S'y ajoutent les principaux projets suivants :

- Ecole élémentaire 10 rue Clichy (9 ^e).....	3,81 M€
- Groupe scolaire Lamoricière (12 ^e)	8,25 M€
- Ecole élémentaire 27 rue de Reuilly (12 ^e).....	3,81 M€
- Ecole élémentaire Massena Sud (ZAC PRG) (13 ^e).....	2,10 M€
- Ecole maternelle Massena Sud (ZAC PRG) (13 ^e)	1,79 M€
- Groupe scolaire 99 rue Olivier de Serre (15 ^e)	2,29 M€
- Ecole polyvalente de la ZAC Cardinet Chalabre (17 ^e).....	3,97 M€
- Ecole primaire de la ZAC Clichy Batignolles (17 ^e).....	2,37 M€
- Ecole maternelle Pajol (18 ^e).....	1,51 M€
- Cuisine centrale (20 ^e).....	9,15 M€
- Groupe scolaire Lesseps (20 ^e)	2,46 M€
- Groupe scolaire de la Plaine des Grands champs (20 ^e).....	2,32 M€
- Groupe scolaire Le Vau (20 ^e).....	1,54 M€
- Ecole Boule (12 ^e)	14,90 M€

Enfin, les principaux Grands projets de rénovation urbaine sont :

- Ecole maternelle 61 rue du Javelot (13 ^e).....	6,73 M€
- Ecole élémentaire et école primaire du GPRU Binet (18 ^e)	1,48 M€
- Ecole primaire Claude Bernard (Paris Nord Est) (19 ^e)	7,95 M€
- Ecole primaire Mac Donald (19 ^e).....	2,23 M€

Par ailleurs, il faut noter que ce montant inclut à hauteur de 13 M€ des dépenses afférentes à l'enseignement supérieur, qui relève désormais de la DDEEES. Il s'agit principalement de 8,33 M€ pour la bibliothèque de la Sorbonne, 2,15 M€ pour des travaux de sécurité à la Sorbonne et 1,97 M€ pour des travaux de sécurité à l'ESPCI.

Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 99,67 M€.

Ce montant inclut 65,15 M€ au titre du projet de réaménagement des Halles et 3,64 M€ pour la Halle Pajol (18^e).

S'y ajoutent notamment :

- Travaux dans les mairies d'arrondissement	11,38 M€
- Chaufferies	6,86 M€
- Ravalements	2,45 M€
- Modernisation des bâtiments administratifs et mise en accessibilité.....	3,25 M€
- Etudes préalables et frais d'insertions légales.....	2,51 M€
- Fontaines	1,00 M€

Direction de la Jeunesse et des Sports

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 96,29 M€

Les principaux projets d'équipements sportifs sont les suivants :

- Centre sportif du Carreau du Temple (3 ^e)	12,48 M€
- Centre sportif Beaujon (8 ^e).....	1,38 M€
- Gymnase Saint Lazare (10 ^e).....	1,28 M€
- Hippodrome d'Auteuil (12 ^e)	2,03 M€
- Palais omnisports de Paris Bercy (12 ^e)	1,47 M€
- Piscine Roger Le Gall (12 ^e).....	0,81 M€
- Stade Charléty (14 ^e)	0,75 M€
- Gymnase TEP Fédération (15 ^e).....	2,95 M€
- Stade Jean Bouin (16 ^e)	39,96 M€
- Parc des Princes (16 ^e).....	0,72 M€
- Centre sportif et espace jeune Pajol (18 ^e).....	8,91 M€
- Piscine Belleville (20 ^e).....	0,83 M€

S'agissant des principaux projets d'équipements pour la jeunesse, on peut citer :

- Centre d'animation Massena (PRG) (13 ^e).....	1,40 M€
- Espace jeunes Fillettes (GPRU) (18 ^e)	1,62 M€
- Centre d'animation de la Tour des Dames	0,95 M€

S'y ajoutent notamment les dépenses d'entretien (AP de plan) suivantes :

- Equipements sportifs (tennis, piscines, stades...)	12,19 M€
- Gazons synthétiques.....	0,83 M€
- Equipements jeunesse	0,76 M€

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 39,74 M€.

Ces dépenses désormais centralisées sur le budget de la DSTI ont permis de continuer le déploiement du Schéma directeur informatique. Il inclut notamment 13,24 M€ au titre des infrastructures (serveurs, câblage, exploitation des réseaux), 5,01 M€ pour les équipements d'extrémité et 1,42 M€ pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (crédits délégués aux autres directions).

Parmi les applications mises en œuvre, on peut citer les applications métiers « Finances » (4,22 M€), « Ressources humaines » (3,01 M€) et « Achats » (2,22 M€), ou encore le domaine « Patrimoine » (1,35 M€) avec par exemple l'informatisation des bibliothèques de prêt et des bibliothèques spécialisées.

Direction de la Famille et de la Petite Enfance

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 38,81 M€. Ce montant a été consacré à titre principal à la réalisation du programme de création de 4 500 places de crèches sur la mandature.

25,58 M€ ont été dépensés sur des projets individualisés, dont :

- Crèche collective 32/34 rue de Châteaudun (9 ^e)	1,06 M€
- Crèche collective 1 rue Bichat (10 ^e).....	1,70 M€
- Crèche collective rue Montéra / rue du Gabon (12 ^e).....	1,06 M€
- Crèche collective 218 rue de la Croix Nivert (15 ^e)	1,70 M€
- Multi-accueil rue de Frémicourt (15 ^e)	1,35 M€
- Crèche collective rue Pierre Ribière (17 ^e).....	0,79 M€
- Crèche collective GPRU Binet (18 ^e).....	3,08 M€
- Crèche collective rue Budin / Poissonniers (18 ^e).....	2,87 M€
- Crèche collective rue Saint Vincent (18 ^e)	1,70 M€
- Crèche collective Claude Bernard (19 ^e)	1,68 M€
- Crèche collective GPRU Porte des Lilas (20 ^e).....	1,72 M€

S'y ajoutent 13,24 M€ sur AP de plan dont 11,56 M€ correspondent à des dépenses d'entretien et de rénovation (enveloppe IIL et anciennes autorisations de programme équivalentes) et 1,60 M€ à l'achat de matériel et mobilier.

Direction des Affaires Culturelles

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 34,23 M€.

S'agissant des projets individualisés, on peut citer au titre des équipements culturels :

- Temple de l'oratoire (1 ^e)	0,77 M€
- Saint Sulpice (6 ^e).....	1,12 M€

Au titre des équipements culturels :

- Conservatoire Charolais (12 ^e)	1,03 M€
- Conservatoire (17 ^e).....	1,55 M€
- Médiathèque rue de Bagnolet (20 ^e)	0,93 M€
- Gaîté Lyrique.....	4,18 M€

S'y ajoutent des dépenses (AP de plan) dans les domaines suivants :

- Acquisitions nouvelles pour les bibliothèques	4,81 M€
- Entretien des bibliothèques	2,38 M€
- Entretien des édifices culturels (dont mise en sécurité)	3,15 M€
- Entretien des musées (dont mise en sécurité).....	1,98 M€
- Enseignement artistique	1,53 M€

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 33,17 M€.

Ce montant inclut 12,97 M€ consacrés à l'extension, la rénovation ou la création de nouveaux espaces verts, dont notamment :

- Clichy Batignolles (17 ^e)	1,67 M€
- GPRU ZAC Michelet (19 ^e)	3,02 M€
- Parc des Buttes Chaumont (19 ^e).....	1,57 M€
- Pelouse de l'hippodrome d'Auteuil	2,64 M€

Il convient d'y ajouter 2,05 M€ pour le bois de Vincennes et 1,93 M€ pour le bois de Boulogne.

Enfin, les dépenses d'entretien ou de rénovation (AP de plan) suivantes :

- Entretien des espaces verts.....	4,16 M€
- Locaux sociaux.....	2,93 M€
- Arbres d'alignement.....	1,99 M€
- Cimetières	1,32 M€
- Installations techniques	1,22 M€

Direction de la Propreté et de l'Eau

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 17,28 M€.

Il s'agit principalement du remplacement des véhicules de nettoyage (7,57 M€), de la démolition de l'usine d'Ivry (3,73 M€) et des travaux dans les lieux d'appel (3,12 M€ dont 1,65 M€ pour Réaumur).

Secrétariat Général

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 6,30 M€, correspondant notamment aux travaux pour le Louxor.

Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 5,28 M€.

Ce montant inclut notamment :

- Marchés (entretien et mise aux normes)	1,92 M€
- Travaux de sécurité à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP)	0,74 M€
- Travaux d'entretien au titre de l'enseignement supérieur	0,74 M€
- Maison des initiatives étudiantes	0,51 M€
- Travaux de sécurité à la Sorbonne	0,41 M€
- Institut des études avancées.....	0,28 M€

Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 5,22 M€, dont :

- Schéma directeur des implantations administratives (dont Caserne Napoléon)	3,01 M€
- Photocopieurs.....	1,05 M€
- Aménagement des bâtiments administratifs.....	0,70 M€

Direction des Finances (services communs)

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 4,68 M€, qui correspondent à la dotation d'investissement versée aux états spéciaux des arrondissements.

Direction du Logement et de l'Habitat

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 4,36 M€, correspondant principalement à des travaux dans les immeubles communaux ou en co-propriété (2,61 M€) et à des démolitions (1,49 M€).

Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 1,49 M€.

Ce montant inclut 0,76 M€ de travaux dans les équipements publics de santé, 0,39 M€ de travaux au titre du handicap et 0,35 M€ pour l'Institut Georges Eastman.

Direction des Usagers, des Citoyens et des Territoires

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 1,29 M€.

1-2. Les recettes

Les constatations de recettes se ventilent de la manière suivante :

Chap.	Libellés	RECETTES		
		Crédits ouverts	Réalisations	%
13	Subventions d'investissement	43 880 904	55 187 945	125,8%
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165)	1 166 187 347	800 340 400	68,6%
20	Immobilisations incorporelles	178 000	385	0,2%
21	Immobilisations corporelles	2 420 896	29 184 627	1205,5%
23	Immobilisations en cours	4 626 017	8 212 543	177,5%
TOTAL		1 217 293 164	892 925 900	73,4%

Chapitre 13

Ce chapitre enregistre les subventions versées à la Ville pour des investissements particuliers. Il comprend notamment le produit des amendes de police pour 34,87 M€. Cette recette correspond à la rétrocession d'une quote-part des amendes perçues par l'Etat en Région d'Ile-de-France au cours de l'année 2010.

S'y ajoutent diverses subventions versées par l'Etat ou des établissements publics nationaux et affectées à des opérations spécifiques (2,41 M€), dont :

- Eglise Saint-Sulpice (6 ^e)	0,87 M€
- Bibliothèque de la ZAC Pajol (18 ^e)	0,79 M€
- Centre musical de la Goutte d'Or (18 ^e)	0,43 M€

Des subventions sont également octroyées par la Région d'Ile-de-France pour des travaux effectués par la Ville (7,01 M€), notamment :

- Mise en conformité des tunnels routiers	3,04 M€;
- Aménagement de la rue André Bréchet (GPRU Porte Pouchet) (17 ^e)	1,46 M€
- Mobilien	0,85 M€
- Aménagements de sécurité	0,52 M€
- Pistes cyclables	0,51 M€

Enfin, des subventions versées par d'autres organismes (9 M€), dont :

- Participations de la CAF dans le cadre du plan « Crèches »	7,05 M€
- Remboursement par le CASVP pour le déploiement de la fibre optique (THD) sur ses sites	0,80 M€
- Subvention du STIF au titre du mobilier urbain	0,90 M€

Par ailleurs, 1,91 M€ ont été recouverts en 2011 au titre de la participation à la réalisation d'aires de stationnement par les bénéficiaires de permis de construire ne pouvant satisfaire directement à cette obligation.

Chapitre 16

L'autorisation d'emprunt (566,19 M€) a été mobilisée à hauteur de 375 M€ (soit 66 %), soit :

- Emprunts BEI	200,00 M€
- Emissions obligataires	175,34 M€

S'y ajoutent 425,00 M€ correspondant à la reconstitution partielle des droits de tirage sur emprunts revolving existant en début d'année (525,00 M€ dont 100,00 M€ ont été remboursés à titre définitif).

Chapitre 21

Ce chapitre enregistre, d'une part, l'application de l'échéancier relatif à Clichy Batignolles⁴ (21,18 M€), et d'autre part, les déconsignations liées aux préemptions immobilières réalisées par la Ville (8,00 M€).

Autres chapitres

Les chapitres 20 et 23 enregistrent principalement les mouvements comptables concernant les remboursements non prévisibles de trop-perçus et les remboursements d'avances sur marchés.

⁴ Voir tableau de synthèse récapitulatif des flux financiers 2011 pour Clichy Batignolles p.29.

2/ Les subventions d'équipement versées

Le chapitre 204 enregistre les subventions d'équipement versées par la Ville aux organismes publics et à des personnes de droit privé.

En 2011, les mandatements ont atteint 333,52 M€. La répartition par direction en est la suivante :

Directions	DEPENSES		
	Crédits ouverts	Réalisations	%
Subventions d'équipement	405 444 530	333 521 588	82,3%
SGVP	1 032 800	972 810	94,2%
DRH	1 887 000	1 887 000	100,0%
DPVI	525 000	524 220	99,9%
DPA	4 017 770	3 343 532	83,2%
DFPE	11 000 000	11 000 000	100,0%
DASES	135 500	135 300	99,9%
DAC	5 115 000	5 107 100	99,8%
DDEEES	13 100 000	13 088 000	99,9%
DU	100 000	0	0,0%
DVD	58 900 000	58 345 056	99,1%
DPE	23 000	0	0,0%
DLH	287 000 000	218 102 982	76,0%
DASCO	1 575 000	1 165 792	74,0%
DJS	2 225 000	2 182 000	98,1%
FIN (DF serv. communs)	18 808 461	17 667 796	93,9%

Les principales subventions d'équipement ont concerné les directions suivantes :

Direction du Logement et de l'Habitat

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 218,10 M€.

Ce montant inclut 168 M€ au titre du logement social, soit la création de 6 233 logements sociaux (dont 6 053 agréés en délégation de compétence) et la rénovation dans le cadre du Plan Climat adopté en 2007 de 3 329 logements sociaux existants :

- 1 ^e arrondissement	1,03 M€
- 2 ^e arrondissement	0,25 M€
- 3 ^e arrondissement	2,07 M€
- 4 ^e arrondissement	0,63 M€
- 6 ^e arrondissement	0,66 M€
- 7 ^e arrondissement	3,05 M€
- 8 ^e arrondissement	3,88 M€
- 9 ^e arrondissement	7,20 M€
- 10 ^e arrondissement	6,06 M€
- 11 ^e arrondissement	10,55 M€
- 12 ^e arrondissement	9,72 M€
- 13 ^e arrondissement	23,50 M€
- 14 ^e arrondissement	9,55 M€
- 15 ^e arrondissement	6,22 M€
- 16 ^e arrondissement	3,79 M€
- 17 ^e arrondissement	10,16 M€

- 18 ^e arrondissement	22,01 M€
- 19 ^e arrondissement	31,50 M€
- 20 ^e arrondissement	14,80 M€
- Programme transverse	1,37 M€

S'y ajoutent :

- Dispositif « Prêt Paris Logement ».....	35,36 M€
- Eradication de l'habitat insalubre.....	14,74 M€

Direction de la Voirie et des Déplacements

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 58,35 M€.

Il s'agit principalement des subventions suivantes :

- A la RATP pour le financement du système de transport pour le T3	32,75 M€
- Au syndicat mixte « Autolib » pour l'aménagement des stations	18,36 M€
- A la SEM chargée de la reconstruction du pont Massena.....	4,86 M€

Direction des Finances (services communs)

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 17,67 M€.

Ils correspondent notamment à la subvention versée à la Préfecture de Police (8,98 M€) et à la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris (8,63 M€).

Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 13,09 M€.

Les financements apportés aux projets suivants :

- « Paris Parc ».....	6,00 M€
correspondant au financement d'un incubateur pour la recherche scientifique et les entreprises innovantes porté par l'Université Pierre et Marie Curie	
- Institut universitaire d'hématologie	3,00 M€

S'y ajoutent notamment 3,07 M€ de subventions à l'ESPCI.

Direction des Familles et de la Petite Enfance

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 11,00 M€.

Ce montant a concerné 37 opérations de création ou de restructuration de crèches associatives, dont 403 places ouvertes en 2011.

Notamment les subventions suivantes :

- A l'association Crescendo (2 ^e , 15 ^e , 17 ^e , 19 ^e et 20 ^e).....	3,06 M€
---	---------

- A l'association ABC Puériculture (13 ^e , 15 ^e et 20 ^e).....	1,18 M€
- A l'association la Maison des Bout'Chou (13 ^e et 20 ^e).....	0,44 M€
- A l'association la Maison Kangourou (17 ^e).....	0,73 M€
- A la société Immobilière 3F (19 ^e).....	0,37 M€
- Au Groupe d'œuvres sociales de Belleville (20 ^e).....	1,95 M€
- A la Fondation « Œuvre de la Croix Saint Simon » (20 ^e).....	1,80 M€
- A la Crèche laïque Saint Fargeau (20 ^e).....	0,21 M€

Direction des Affaires Culturelles

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 5,11 M€.

Il s'agit principalement de subventions au titre de la culture (3,14 M€), d'une subvention à la Villa des Arts (1,00 M€) et de subventions aux ateliers d'artistes (0,78 M€).

Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 3,34 M€.

Ils s'inscrivent dans le cadre l'opération des Halles et de la convention avec la RATP pour le réaménagement de la gare RER de Châtelet.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 2,18 M€ et ont concerné notamment l'auberge de jeunesse Pajol (19^e).

Direction des Ressources Humaines

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 1,89 M€.

Ce montant a été consacré à la modernisation des centres de restauration de l'Association d'action sociale en faveur des personnels de la Ville de Paris (ASPP).

Direction des Affaires Scolaires

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 1,17 M€.

Il s'agit à titre principal de subventions aux écoles d'art (1,15 M€).

Secrétariat Général

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 0,97 M€.

Ils correspondent à des subventions versées au titre du cinéma, dont 0,30 M€ pour le Forum des images.

3/ Les opérations pour le compte de tiers

Les dépenses et les recettes effectuées au chapitre 45 « Comptabilité distincte rattachée » regroupent l'ensemble des opérations effectuées pour le compte de tiers. Chacune de ces opérations est votée et exécutée de manière individualisée, conformément à la M14. On peut les regrouper en trois catégories :

Libellés		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits ouverts	Réalisations	%	Crédits ouverts	Réalisations	%
454	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	1 170 000	832 390	71,1%	1 060 000	1 257 982	118,7%
456	Opérations d'investissement sur établissements d'enseignement	50 000	0		50 000	0	
458	Opérations sous mandat	12 928 120	9 266 856	71,7%	20 000	3 426 391	
TOTAL		14 148 120	10 099 246	71,4%	1 130 000	4 684 373	414,5%

Les travaux effectués d'office par la Ville pour le compte de tiers

Ils se trouvent individualisés dans un chapitre M14 particulier et correspondent principalement à des travaux effectués à l'initiative de la Direction du Logement et de l'habitat pour des raisons d'hygiène publique en substitution des propriétaires défaillants. Les recettes correspondant aux remboursements des frais engagés par la Ville.

L'inscription budgétaire s'apparente à une provision dont le montant présente un caractère prévisionnel qui est par nature difficile à appréhender en début d'année. Cette provision doit permettre de faire face aux besoins et couvrir les risques d'obligation d'intervention.

Les opérations sous mandat

Il s'agit des opérations réalisées sous mandat de maîtrise d'ouvrage et qui retracent, mandat par mandat, les dépenses avancées par la Ville dans le cadre des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage délibérées par le Conseil de Paris. Les recettes correspondent aux recouvrements à effectuer en contrepartie. Cet équilibre n'est pas systématiquement réalisé sur le même exercice budgétaire, puisqu'il est lié à la fin des opérations.

Les opérations en 2011 ont concerné principalement la Halle Pajol (19^e), tant en dépenses (7,92 M€) qu'en recettes (3,47 M€). On peut citer également l'opération Mac Donald (1,19 M€ en dépenses).

4/ Les mouvements financiers

4-1. Les dépenses

Chap.	Libellés	DEPENSES		
		Crédits ouverts	Réalisations	%
13	Subventions d'investissement	305 000	0	0,0%
16	Emprunts et dettes assimilées	856 394 003	680 759 639	79,5%
26	Acquisitions de participations	500 000	28 594	5,7%
27	Autres immobilisations financières	339 903 000	337 082 891	99,2%
TOTAL		1 197 102 003	1 017 871 124	85,0%

Les principales dépenses ont concerné les chapitres suivants :

Chapitre 13

Les inscriptions budgétaires correspondent à des provisions gérées par la Direction des Finances. Elles n'ont pas été utilisées en 2011.

Chapitre 16

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 680,76 M€.

Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Droits de tirage sur lignes de crédits revolving.....525,00 M€
dont 100,00 M€ ont fait l'objet d'un remboursement définitif
- Remboursement d'emprunts bancaires83,85 M€
- Opération Clichy Batignolles⁵.....71,84 M€

Chapitre 27

Les mandatements effectués en 2011 s'élèvent à 337,08 M€.

Ils ont concerné le montage d'échéanciers de ventes sur le compte foncier (opérations équilibrées en recettes) à hauteur de 305,11 M€ :

- Rue du Louvre (1^e).....53,70 M€
- Boucicaut (15^e).....64,40 M€
- Avenue des Ternes (17^e)31,58 M€
- Carrefour Porte d'Auteuil (17^e).....24,90 M€
- Les Halles.....106,11 M€
- « Petite Arche » à Achères16,92 M€
- Rive Nord Ourcq (Pantin)7,50 M€

S'y ajoutent 28,00 M€ de participation aux équipements publics de Clichy Batignolles.

Tableau de synthèse récapitulatif des flux financiers 2011 pour Clichy Batignolles (en M€)

⁵ Voir tableau de synthèse récapitulatif des flux financiers 2011 pour Clichy Batignolles p.29.

Objet	Chap.	Dépenses	Recettes
Dépenses de reconstitutions ferroviaires versées à RFF (versement du principal au chapitre 16 et indexation au chapitre 21)	16	50,67	
	21	11,94	
	Total	62,61	0,00
Prise en charge par la SPLA Batignolles, au lieu de la ville, du solde de la tranche n°1 des acquisitions foncières auprès de la SNCF	16	21,18	
	21		21,18
	Total	21,18	21,18
Construction d'un mur de soutènement	23	1,30	
	Total	1,30	0,00
Participation (acomptes) aux équipements publics de la ZAC	27	28,00	
	Total	28,00	0,00
Annuité 2011 de l'échéancier de paiement au titre des terrains cédés à la SPLA	27		55,25
	Total	0,00	55,25
Total Clichy Batignolles		113,08	76,43
<i>Dont : Chapitre 16</i>		<i>71,84</i>	
<i>Chapitre 21</i>		<i>11,94</i>	<i>21,18</i>
<i>Chapitre 23</i>		<i>1,30</i>	
<i>Chapitre 27</i>		<i>28,00</i>	<i>55,25</i>

4-2. Les recettes

Chap.	Libellés	RECETTES		
		Crédits ouverts	Réalisations	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	108 220 512	123 032 699	113,7%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	472 778 339	472 778 339	100,0%
165	Dépôts et cautionnements reçus	100 000	75 881	75,9%
27	Autres immobilisations financières	195 220 601	219 722 122	112,6%
024	Produit des cessions d'immobilisations	572 760 000	0	0,0%
TOTAL		1 349 079 452	815 609 042	60,5%

Les titres émis ont concerné principalement les chapitres suivants :

Chapitre 10

117,33 M€ ont été recouverts au titre du FCTVA (sur la base des investissements réalisés en 2010), auxquels s'ajoutent principalement 5,59 M€ au titre de la taxe locale d'équipement.

Chapitre 1068

Cette ligne correspond à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2010, soit 472,78 M€.

Chapitre 27

Ce chapitre enregistre essentiellement les versements relatifs à des opérations (échanges fonciers ou ventes avec échéanciers) conclues sur des exercices antérieurs (199,41 M€), dont :

- Rue du Louvre (1 ^e).....	26,85 M€
- ZAC Beaujon (8 ^e).....	1,50 M€
- Paris Rive Gauche (13 ^e).....	24,75 M€
- ZAC Boucicaut (15 ^e).....	3,22 M€
- Carrefour Porte d'Auteuil (16 ^e).....	12,45 M€
- Clichy Batignolles (17 ^e).....	55,25 M€
- Avenue des Ternes (17 ^e).....	16,58 M€
- Mac Donald (19 ^e).....	21,48 M€
- UIOM d'Issy.....	21,35 M€
- Cardinet Chalabre.....	9,13 M€
- Achères (TER).....	3,38 M€
- Petite Arche.....	1,69 M€

S'y ajoutent des remboursements d'avances par des SEM (18,77 M€) dont :

- SEMAPA (ZAC Rungis et Olympiades).....	17,36 M€
- SEMIDEP.....	0,78 M€
- SIEMP.....	0,49 M€

Les remboursements d'avances par des SA d'HLM ont quant à eux représenté 0,83 M€.

Enfin, les reprises sur cautionnements versés dans le cadre des préemptions pour le logement social se sont élevées à 0,72 M€.

Chapitre 024

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, les cessions des immobilisations sont prévues au budget en section d'investissement (chapitre 024) mais elles sont exécutées en section de fonctionnement (compte 775). Ces recettes sont ensuite réintégrées en investissement par une opération d'ordre – chapitres 040 et 042 (cf 3^e partie de ce rapport consacrée aux opérations d'ordre).

En 2011, les réalisations au titre du produit des cessions se sont élevées à 515,26 M€.

6/ Les dépenses imprévues

La dotation de 2,00 M€ inscrite au chapitre 020 « Dépenses imprévues » n'a fait l'objet d'aucune exécution budgétaire.

2^{EME} PARTIE – LE FONCTIONNEMENT

A l'issue de la dernière décision modificative de 2011, adoptée par le Conseil de Paris les 17 et 18 octobre 2011, les recettes et les dépenses du budget de fonctionnement de la Ville ont été arrêtées en équilibre à la somme de 5 618,50 M€.

Les résultats du compte administratif sont les suivants :

- Titres de recettes émis pour 5 934,71 M€
- Mandats émis pour 5 446,29 M€
Dont rattachements à l'exercice des dépenses courantes et des ICNE..... 50,97 M€
- Excédent de la section pour l'exercice 2011 488,42 M€
- Restes à réaliser en dépenses..... 37,56 M€

Ces résultats prennent en compte les opérations d'ordre, qui correspondent aux mouvements budgétaires entre les sections de fonctionnement et d'investissement (transferts entre sections des chapitres 040 et 042). Celles-ci vous sont présentées en 3^{ème} partie « Les opérations d'ordre ».

Il est précisé que les restes à réaliser de la section de fonctionnement ne sont pas pris en compte dans le montant du résultat à affecter, contrairement aux restes à réaliser de la section d'investissement.

Concernant les rattachements, la procédure consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis, au 31 décembre de l'exercice, mais qui n'ont pu être mandatés ou titrés à cette date. Le rattachement ne vise que la seule section de fonctionnement.

La collectivité parisienne est engagée dans une démarche de certification des comptes, dans laquelle elle se fixe pour objectif un renforcement progressif de la sincérité comptable, notamment au regard du principe d'annualité.

Par délibération en date des 18 et 19 octobre 2010, le seuil de rattachement des charges et des produits ayant donné lieu à service fait a été ramené de 100 000 € à 3 000 €. Le seuil élevé de 100 000 € ne permettait, en effet, de rattacher qu'un nombre restreint de dépenses. En 2011, 32,75 M€ ont été rattachés à l'exercice, contre 28,07 M€ en 2010 et 2,67 M€ en 2009 (hors intérêts courus non échus - ICNE).

A/ LES RECETTES

Hors résultat antérieur du compte, qui ne donne pas lieu à l'émission d'un titre de recette, les titres émis en 2011 s'élèvent à 5 934,71 M€, ce qui représente un taux d'exécution de 109,6 % par rapport à une prévision de 5 415,87 M€.

Hors produits des cessions d'immobilisations et autres opérations d'ordre, les recettes réelles s'élèvent à 5 378,22 M€ (contre 5 082,98 M€ en 2010) pour une inscription de 5 364,86 M€ soit un taux d'exécution de 100,2 %.

Le montant des recettes constatées se répartit comme suit :

CHAP.	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
73	FISCALITÉ	2 962 091 827	2 958 303 057	99,9%
	Impôts directs locaux	2 035 349 848	1 993 939 596	98,0%
	Taxes directes assimilées	491 791 979	495 762 693	100,8%
	Autres impôts	434 950 000	468 600 768	107,7%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 482 307 391	1 487 669 739	100,4%
	<i>Concours de l'État</i>	1 341 718 291	1 342 880 610	100,1%
	Dotation globale de fonctionnement	1 271 518 440	1 271 518 440	100,0%
	Dotations de compensation	54 159 768	55 265 781	102,0%
	Dotation générale de décentralisation	15 689 083	15 745 389	100,4%
	Dotations spéciale instituteurs	351 000	351 000	100,0%
	<i>Autres participations</i>	140 589 100	144 789 129	103,0%
70/75	PRODUITS D'EXPLOITATION	879 163 706	881 454 733	100,3%
	Ventes de produits et de services	319 770 810	297 267 583	93,0%
	Autres produits de gestion courante	559 392 896	584 187 150	104,4%
76	PRODUITS FINANCIERS	15 712 554	22 407 666	142,6%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (hors cessions)	6 524 000	8 107 187	124,3%
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	19 060 000	20 273 882	106,4%
	<i>Sous-Total 1 (hors cessions, opérations d'ordre et résultat antérieur)</i>	5 364 859 478	5 378 216 264	100,2%
77	PRODUIT DE CESSIONS DES IMMOBILISATIONS		515 263 871	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	51 010 000	41 232 315	80,8%
	Moins-values de cessions	0	12 381 680	
	Travaux en régie	5 800 000	1 283 606	22,1%
	Reprises sur amortissements et provisions	44 210 000	26 910 685	60,9%
	Subventions d'investissement transférables	1 000 000	656 344	65,6%
	<i>Sous-Total 2 (hors résultat antérieur)</i>	5 415 869 478	5 934 712 450	109,6%
002	RESULTAT ANTERIEUR	202 628 958		
	TOTAL	5 618 498 436	5 934 712 450	105,6%

1/ La fiscalité

Les recettes fiscales constatées s'élèvent à 2 958,30 M€ pour une inscription de 2 962,09 M€ représentant une exécution de 99,9 % :

CHAP.	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
73	FISCALITÉ	2 962 091 827	2 958 303 057	99,9%
	Impôts directs locaux	2 035 349 848	1 993 939 596	98,0%
	<u>Taxes directes assimilées</u>	<u>491 791 979</u>	<u>495 762 693</u>	<u>100,8%</u>
	<i>Taxe de balayage</i>	<i>70 000 000</i>	<i>69 707 271</i>	<i>99,6%</i>
	<i>Taxe d'enlèvement des ordures ménagères</i>	<i>421 791 979</i>	<i>426 055 422</i>	<i>101,0%</i>
	Autres impôts	434 950 000	468 600 768	107,7%

1-1. Les impôts directs locaux

Les impôts directs locaux et assimilés regroupent la taxe d'habitation (TH), les taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et depuis 2011 la contribution économique territoriale (CET). L'année 2011 a ainsi vu un profond bouleversement des recettes fiscales des collectivités locales, et en particulier communales. Ainsi en remplacement de l'ex-taxe professionnelle, les communes sont désormais affectataires :

- de la cotisation foncière des entreprises ;
- de 26,5% du nouvel impôt sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;
- de la part de taxe d'habitation auparavant dévolue au département ;
- de frais de gestion rétrocédés par l'Etat.

La réforme de la taxe professionnelle a par ailleurs prévu que les collectivités bénéficiaires de la réforme reversent leur excédent de recettes au fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR), au profit des collectivités dont les recettes ont à l'inverse baissé. C'est ainsi que le département de Paris a été amené à verser au fonds 884 M€ en 2011, au titre des excédents agrégés ville et département de Paris, de sorte que la réforme soit au total neutre pour la collectivité parisienne.

En 2011, les recettes des impôts directs locaux Ville et Département, nettes du Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR), atteignent 2 218,6 M€ pour une inscription budgétaire de 2 247,1 M€. Cet écart est du au fait que la croissance de la CVAE entre 2010 et 2011 n'a finalement pas été rétrocédée aux collectivités locales, contrairement à ce qui était prévu.

1-2. Les taxes directes assimilées

Les taxes directes assimilées regroupent les taxes de balayage et d'enlèvement des ordures ménagères. La recette constatée est de 495,76 M€ répartie entre :

- la taxe de balayage69,71 M€
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères426,06 M€

1-3. Les taxes indirectes et autres impôts

Les différentes taxes regroupées dans cette rubrique comprennent notamment :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation,
- la taxe sur l'électricité,
- les droits de stationnement,
- la taxe de séjour.

Le détail figure dans le tableau ci-dessous :

COMPTE	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
7328	Autres reversements de fiscalité	0	1 012 682	
7333	Taxes funéraires	260 000	268 013	103,1%
7336	Droits de places	190 000	260 144	136,9%
7337	Droits de stationnement	58 400 000	63 352 455	108,5%
7351	Taxe sur l'électricité	47 000 000	57 824 808	123,0%
7362	Taxe de séjour	36 000 000	38 302 455	106,4%
7363	Impôts sur les spectacles	17 000 000	17 702 298	104,1%
7368	Affiches, réclames, enseignes	9 100 000	10 668 221	117,2%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	267 000 000	279 166 084	104,6%
7388	Autres taxes diverses	0	43 608	
	TOTAL	434 950 000	468 600 768	107,7%

- S'agissant de la taxe additionnelle aux droits de mutation, assise sur les transactions immobilières à Paris, un produit de 279,17 M€ en raison du dynamisme du marché immobilier parisien. Le nombre de ventes enregistrées en 2011 a progressé de 3,1 % soit 1 503 transactions supplémentaires. Dans le même temps le prix moyen au m² à Paris a connu une progression de 18,9 % passant de 6 868€/m² en 2010 à 8 168 €/m² en 2011.
- S'agissant de la taxe sur l'électricité, en application de la réforme de la taxe locale sur l'électricité votée par le Parlement en décembre 2010, le département de Paris est devenu affectataire d'une fraction de la taxe. En 2011, la collectivité parisienne a perçu une recette de 72,39 M€ (14,57 M€ pour le département et 57,82 M€ pour la ville), en recul par rapport à 2010 (- 5,51 M€). La TCFE étant assise sur la consommation finale d'énergie, cette baisse s'explique par la modification de la formule de calcul, s'appuyant désormais sur une assiette fondée sur les volumes consommés et non plus fondée sur les montants facturés.
- S'agissant des droits de stationnement, une exécution à 63,35 M€ en progression de 16,06 M€. Cette augmentation entre 2010 et 2011 s'explique par l'impact de l'extension du paiement par carte bancaire (500 horodateurs acceptaient le paiement par carte bleue fin 2011, avec un objectif de 2000 horodateurs en septembre 2012) et par la revalorisation, à compter du 1^{er} août 2011, du montant de l'amende due en cas de contravention de première classe prévue par les articles R417-1 à R417-6 du code de la route, qui réprime notamment le non-respect des règles de stationnement payant.
- S'agissant de la taxe de séjour, une recette de 38,30 M€, en progression de 2,30 M€ compte tenu de la réforme des normes de classement des hôtels de tourisme.
- S'agissant de l'impôt sur les spectacles, assis majoritairement sur les recettes des manifestations sportives, une recette de 17,70 M€ est constatée.

2/ Les dotations et participations

Les dotations et participations regroupent d'une part, les concours de l'Etat, à savoir :

- les dotations de compensation,
- la dotation globale de fonctionnement,
- la dotation de décentralisation
- la dotation spéciale instituteurs

et, d'autre part, des participations versées par les différentes collectivités publiques ainsi que des organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales.

2-1. Les concours de l'Etat

Après avoir progressé selon l'inflation jusqu'en 2010, les concours de l'Etat à l'ensemble des collectivités locales sont stabilisés en valeur en 2011.

Pour Paris, les dotations reçues par la Ville et le Département en 2011 ont reculé par rapport à 2010 de 16,5 M€ à périmètre constant, une fois neutralisée la hausse faciale de la dotation globale de fonctionnement due à la réforme de la taxe professionnelle.

L'Etat rétrocède en effet 47 M€ en 2011 qui sont compensées par ailleurs :

- le prélèvement sur la DGF institué en 2003 (+ 57 M€) pour compenser le retour de France Télécom dans le droit commun d'assujettissement à la taxe professionnelle est désormais imputé dans le FNGIR.
- l'affectation de la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) en 2011 à la ville a pour contrepartie une baisse de la DGF à due concurrence (- 15 M€).
- les allocations compensatrices (transfert de la dotation de compensation de la taxe antérieurement dévolue au département pour 3,2 M€ et compensation d'exonération pour la cotisation foncière des entreprises pour 1 M€) sont imputées dans le FNGIR.

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
7483	Dotation globale de fonctionnement	1 271 518 440	1 271 518 440	100,0%
7411	Dotations de compensation	54 159 768	55 265 781	102,0%
746	Dotation générale de décentralisation	15 689 083	15 745 389	100,4%
745	Dotations spéciale instituteurs	351 000	351 000	100,0%
	TOTAL	1 341 718 291	1 342 880 610	100,1%

2-2. Les autres participations

Il s'agit de la participation d'autres collectivités ou d'organismes extérieurs dont, pour l'essentiel, la Caisse d'Allocations Familiales au titre du contrat enfance.

Le détail de ces recettes figure dans le tableau ci-dessous :

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
7471	Autres participations de l'État	3 826 579	2 922 868	76,4%
7472	Participations des régions	546 090	690 211	126,4%
7473	Participations des départements	1 486 550	1 490 219	100,2%
7474	Participations des communes	260 000	390 076	150,0%
7477	Participations communautaires	158 848	993 418	625,4%
7478	Participations des autres organismes (dont participations de la CAF)	134 311 033	138 302 337	103,0%
	TOTAL	140 589 100	144 789 129	103,0%

Ces recettes prévues pour 140,59 M€ ont été recouvrées à hauteur de 144,79 M€ présentant une progression de 4,20 M€ portant essentiellement sur les participations versées par la Caisse d'allocations familiales au titre de la petite enfance (cf. tableau ci-dessous).

LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
<u>Caisse d'allocations familiales</u>	<u>130 651 833</u>	<u>136 444 965</u>	<u>104,4%</u>
<i>au titre des activités périscolaires et de jeunesse</i>	12 221 833	14 552 774	119,1%
<i>au titre de la petite enfance</i>	118 000 000	121 813 396	103,2%
<i>autres</i>	430 000	78 795	18,3%

Les participations de la Caisse d'allocations familiales (CAF) au titre de la petite enfance sont calculées en fonction de la fréquentation des établissements pour la prestation de service unique (PSU) et en fonction des dépenses résiduelles (une fois déduites les recettes perçues par la ville) pour la prestation sociale enfance-jeunesse (PSEJ). Elles évoluent également, en fonction des dates réelles d'ouverture des équipements prévues au schéma de développement.

La progression de 3,81 M€ s'entend par rapport à une inscription budgétaire 2011 prudente afin de tenir compte des aléas calendaires de livraison de places. Cette hausse résulte également de la revalorisation du taux de la PSU par la CNAF.

3/ Les produits d'exploitation

Ces recettes sont constituées par la vente de produits ou de services aux usagers, la perception de revenus et de redevances diverses provenant du patrimoine corporel et incorporel de la Ville, ainsi que des redevances perçues sur les fermiers et les concessionnaires.

La prévision de recettes était fixée à 879,16 M€. Le montant des titres émis s'élève à 881,45 M€, en hausse de 179,44 M€ par rapport au CA de 2010, principalement en raison du rapatriement d'excédents de ZAC (131,74 M€).

CHAP.	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	PRODUITS D'EXPLOITATION	879 163 706	881 454 733	100,3%
70	Ventes de produits et de services	319 770 810	297 267 583	93,0%
75	Autres produits de gestion courante	559 392 896	584 187 150	104,4%

3-1. Ventes de produits et de services - chapitre 70

Les ventes de produits et de services étaient inscrits pour 319,77 M€. Les titres émis s'élèvent à 297,27 M€ en progression de 18,70 M€ par rapport au CA de 2010. La répartition par compte de ces recettes figure dans le tableau ci-dessous :

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
702	Ventes et récoltes de produits forestiers	30 000	22 785	75,9%
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	61 046 419	59 780 708	97,9%
704	Travaux	57 170 875	35 056 675	61,3%
705	Etudes	0	115 000	
706	Prestations de services	161 299 344	156 871 121	97,3%
707	Ventes de marchandises	4 531 000	4 611 300	101,8%
708	Autres produits	35 693 172	40 809 994	114,3%
	TOTAL	319 770 810	297 267 583	93,0%

S'agissant du compte 703 qui retrace les redevances et recettes d'utilisation du domaine, les titres émis s'élèvent à 59,78 M€ pour une inscription de 61,05 M€.

La répartition entre les différents comptes est détaillée dans le tableau ci-après.

COMPTE 703	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
		61 046 419	59 780 708	97,9%
70311	Concession dans les cimetières	6 895 200	7 138 526	103,5%
70312	Redevances funéraires	40 000	20 975	52,4%
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	41 483 000	43 121 805	104,0%
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public portuaire et fluvial	1 500 000	1 432 293	95,5%
70323	Redevances d'occupation du domaine public communal	7 025 976	4 747 147	67,6%
70328	Autres droits de stationnement et de location	1 373 243	1 401 783	102,1%
7033	Redevances pour appareils distributeurs d'essence	1 570 000	971 788	61,9%
7034	Taxes de pesage, mesurage, jaugeage et de péage	7 500	13 093	174,6%
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	16 000	0	0,0%
7037	Contribution pour dégradation des voies et chemins	550 000	123 350	22,4%
70388	Autres redevances et recettes diverses	585 500	809 947	138,3%

S'agissant du compte 704 sur lequel sont imputés les remboursements de travaux effectués par la direction de la voirie et des déplacements pour le compte de tiers, la recette s'élève à 35,06 M€ pour une inscription de 57,17 M€, en progression de 10,52 M€ par rapport au CA de 2010. Le niveau de ces recettes dépend des travaux effectués chaque année sachant qu'il y a un décalage entre l'exécution des travaux et l'émission des titres à l'encontre des débiteurs.

S'agissant du compte 706 qui retrace les recettes de prestations de service, les titres émis s'élèvent à 156,87 M€ pour une prévision de 161,30 M€.

La répartition entre les différents comptes est détaillée dans le tableau ci-après.

COMPTE 706	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
		161 299 344	156 871 121	97,3%
70613	Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	23 478 000	20 888 580	89,0%
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	10 462 524	4 127 127	39,4%
70631	Redevances et droits des services à caractère sportif	9 705 000	8 531 618	87,9%
7064	Taxes de désinfection	270 000	237 539	88,0%
7065	Droits de port et de navigation autres que stationnement et location	600 000	657 333	109,6%
7066	Redevances et droits des services à caractère social	64 000 000	70 518 521	110,2%
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	31 508 820	27 894 781	88,5%
70688	Autres prestations de services	21 275 000	24 015 622	112,9%

S'agissant du compte 708 qui retrace les recettes provenant notamment des mises à disposition de

personnel et des remboursements de frais généraux par les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, les titres émis s'élèvent à 40,81 M€ pour une prévision de 35,69 M€.

La répartition entre les différents comptes est détaillée dans le tableau ci-après.

COMPTE 708	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
		35 693 172	40 809 994	114,3%
7083	Locations diverses (autres que les immeubles)	15 000	251 623	1677,5%
70848	Mise à disposition de personnel facturé aux autres organismes	17 119 000	15 244 542	89,1%
70872	Remboursement de frais par les budgets annexes	6 047 000	6 135 770	101,5%
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	12 108 882	18 674 764	154,2%
7088	Autres produits d'activités annexes	403 290	503 295	124,8%

On peut noter, sur le compte 70848 relatif aux mises à disposition de personnel facturées au SYCTOM, SIAAP et Grands lacs de Seine, la diminution du nombre d'agents mis à disposition en 2011 (- 74). A terme, cette recette disparaîtra totalement.

S'agissant du compte 70878, 2011 a enregistré une recette exceptionnelle de 6 M€ après résiliation d'une convention de gestion passée avec la SemPariSeine datant de 1991.

3-2. Les autres produits de gestion courante – chapitre 75

Inscrits au chapitre 75, les autres produits de gestion courante comprennent notamment la perception de revenus et de redevances diverses provenant du patrimoine corporel et incorporel de la Ville (comptes 751 et 752), les redevances perçues sur les fermiers et les concessionnaires (compte 757).

Les recettes regroupées sous cette rubrique, prévues pour 559,39 M€ ont été réalisées pour 584,19 M€ faisant apparaître une progression de 24,79 M€. Le détail par compte est le suivant :

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
		559 392 896	584 187 150	104,4%
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits	91 200	24 600	27,0%
752	Revenus des immeubles	112 385 982	123 752 622	110,1%
757	Redevances versées par les fermiers et les concessionnaires	216 783 133	225 607 957	104,1%
758	Produits divers de gestion courante	230 132 581	234 801 971	102,0%

S'agissant des revenus des immeubles (compte 752) et des loyers capitalisés (compte 758 partiel), les titres émis s'élèvent à 123,75 M€ pour une inscription de 112,39 M€ soit une progression de 11,37 M€ résultant entre autres de :

- l'augmentation de la redevance versée par la Fédération Française de Tennis après la signature d'une nouvelle convention (2 M€) ;

- les loyers de Paris Habitat (6 M€) et de la RIVP (3 M€) ;
- la recette de 1,2 M€ pour les locaux de la rue Schoelcher occupés par Eau de Paris.

S'agissant des redevances versées par les fermiers et les concessionnaires (compte 757), les recettes s'élèvent à 225,61 M€ pour une prévision de 216,78 M€ soit une progression de 8,82 M€ due pour l'essentiel à :

- la redevance de la DSP Paris-Musées (4,1 M€) ;
- l'augmentation de la redevance versée par le POPB (+ 1 M€) ;
- au renouvellement des DSP, sous forme de contrats d'affermage, des parcs de stationnement Porte d'Auteuil, Madeleine et Lobau et de la convention de concession pour le parc Hôtel de Ville (+ 5,6 M€).

S'agissant des produits divers de gestion courante (compte 758), figurent notamment les recouvrements sur les états spéciaux des arrondissements au titre de la double inscription, les loyers capitalisés ainsi que les excédents de ZAC qui ont été rapatriés vers le budget de la Ville (voir le détail ci-dessous) :

758 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	230 132 581	234 801 971	102,0%
Recouvrements des ESA	29 000 000	29 824 397	102,8%
Loyers capitalisés	54 500 000	57 928 159	106,3%
Excédents de ZAC	132 000 000	131 740 942	99,8%
Autres	14 632 581	15 308 473	104,6%

Les recouvrements des états spéciaux correspondent aux crédits inscrits en « double inscription » au budget général. En 2011, cette pratique ne concerne plus que les fluides. Ces montants sont équilibrés en recettes et en dépenses. Les dépenses sont payées par le budget général et les mairies d'arrondissement procèdent à leur remboursement.

Les loyers capitalisés s'élèvent à 57,93 M€, en recul de 3,8 M€ par rapport à 2010 en raison de la diminution des crédits du compte foncier logement entre 2008 et 2009 dont l'impact, en recettes, se fait ressentir avec un décalage de 2 à 3 ans.

Concernant l'excédent de ZAC, l'exécution des recettes dépend matériellement de l'avancement des procédures de clôture des opérations d'aménagement achevées présentant un excédent ou un trop versé de subvention. En 2011, il a été procédé au rapatriement de 131,74 M€ au titre de la ZAC Bercy.

4/ Les produits financiers

Il s'agit pour l'essentiel des revenus perçus au titre des flux de recettes des contrats de couverture de taux d'intérêt (« swaps », à hauteur de 13,3 M€) ainsi que des dividendes des sociétés immobilières.

Prévues pour 15,71 M€ ces recettes ont été constatées à hauteur de 22,41 M€ présentant ainsi une progression de 6,7 M€.

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
		15 712 554	22 407 666	142,6%
761	Produits des participations	3 780 000	4 003 881	105,9%
7621	Produits des immobilisations financières encaissés à l'échéance	1 257 000	1 251 468	99,6%
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	171 317	73 726	43,0%
767	Produit net sur cession de valeurs mobilières de placement	0	219 148	
768	Autres produits financiers	10 504 237	16 859 443	160,5%

S'agissant des comptes 761 et 7621, ils retracent essentiellement les dividendes perçus au titre des actions détenues par la ville dans le capital de la RIVP (761) et l'indexation des avances remboursées par les bailleurs sociaux (7621).

Sur le compte 764 sont imputés les revenus des valeurs mobilières de placement. Dans certains legs figurent des portefeuilles d'actions dont la Ville peut percevoir des dividendes.

S'agissant du compte 767, il s'agit d'une plus-value correspondant au placement (Fonds Communs de Placement) des excédents de trésorerie conformément à la législation en vigueur.

S'agissant du compte 768, la recette constatée correspond aux flux perçus par la Ville au titre de ses contrats de couverture de taux (swaps).

En matière de gestion active de la dette, du fait des opérations réalisées en 2010 dans un contexte de niveaux de taux particulièrement bas, une seule opération de swap a été réalisée en 2011 : swap payeur de taux fixe contre le taux variable Euribor 3 Mois à hauteur de 100 M€ conclu le 12 juillet, adossé à l'émission obligataire souscrite au taux de 3,875% et arrivant à échéance le 29 décembre 2025. Cette opération a permis de ramener le taux payé sur 100 M€ de l'émission obligataire de décembre 2010 de 3,875 % à 3,7825 %, soit un gain de 1,4 M€ sur la durée de vie de l'obligation.

Depuis 2003, le taux moyen pondéré de la dette s'établit en moyenne à environ 40 points en dessous de l'OAT 10 ans (2,82 % en 2011 contre 3,32% pour l'OAT 10 ans).

Dans un souci de gestion prudente, la Ville a choisi d'indexer à taux fixe une part significative de sa dette afin d'être protégée contre une remontée des taux révisables. Elle s'est ainsi fixée comme objectif de tendre vers une répartition de son encours de dette pour 70 % à taux fixe et pour 30 % à taux révisable en moyenne lissée sur les 10 ans à venir.

Au 1^{er} janvier 2012, à l'issue de ces opérations de couverture, la dette de la ville (hors crédit revolving) se répartit pour 85,2 % à taux fixe et pour 14,8 % à taux révisable contre 78,5 % à taux fixe et 21,5 % à taux révisable au 1^{er} janvier 2011.

5/ Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels inscrits au chapitre 77 recouvrent entre autres les dons en espèces faits aux mairies d'arrondissement (appelés « fonds du Maire »), les indemnités à la suite de contentieux, les substitutions de débiteurs.

La réalisation des recettes (hors cessions des immobilisations) est de 8,11 M€ pour une inscription de 6,52 M€.

La répartition par compte figure dans le tableau ci-dessous :

COMPTES (hors cessions)	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
		6 524 000	8 107 187	124,3%
7711	Débits et pénalités reçus	510 000	632 429	124,0%
7713	Liberalités reçues	350 000	414 304	118,4%
7714	Recouvrements sur créances admises en non valeur	170 000	106 000	62,4%
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	650 000	2 044 316	314,5%
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	2 000 000	618 102	30,9%
7788	Produits exceptionnels divers	2 844 000	4 292 035	150,9%

On peut signaler notamment :

- l'annulation de rattachements non utilisés en 2010 pour 1,69 M€ (nature 7718) ;
- des mandats annulés sur exercices antérieurs moins importants que prévu.

S'agissant des produits exceptionnels divers, on trouve des remboursements par les centres de formation des apprentis des sommes qu'ils perçoivent pour les contrats d'apprentissage, des recouvrements sur la RATP des indemnités versées dans le cadre de la construction du tramway T3.

6/ Les atténuations de charges

Il s'agit de comptes de la classe 6 regroupés au sein du chapitre globalisé 013. Ces comptes enregistrent les rabais, remises, ristournes effectués par les fournisseurs, ainsi que les remboursements sur rémunérations ou charges de sécurité sociale dont les inscriptions présentent un caractère prévisionnel.

Inscrites pour 19,06 M€, ces recettes ont été recouvrées à hauteur de 20,27 M€.

7/ Le produit des cessions des immobilisations

Avec la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14, intervenue le 1^{er} janvier 2006, les cessions des immobilisations sont budgétées uniquement en recettes de la section d'investissement (chapitre 024)

mais font l'objet d'une exécution en sections de fonctionnement et d'investissement comme antérieurement.

En section de fonctionnement sont enregistrées :

- En dépenses :
 - la valeur nette comptable des immobilisations cédées (compte 675 : 100,56 M€)
 - les plus-values réalisées (compte 676 : 427,08 M€) ;
- En recettes :
 - le produit de la cession (comptes 775 ou 7788 pour les échanges fonciers : 515,26 M€)
 - les moins-values (compte 776 : 12,38 M€).

Vous trouverez en 3^{ème} partie « Les opérations d'ordre » le détail relatif à ces mouvements.

B/ LES DEPENSES

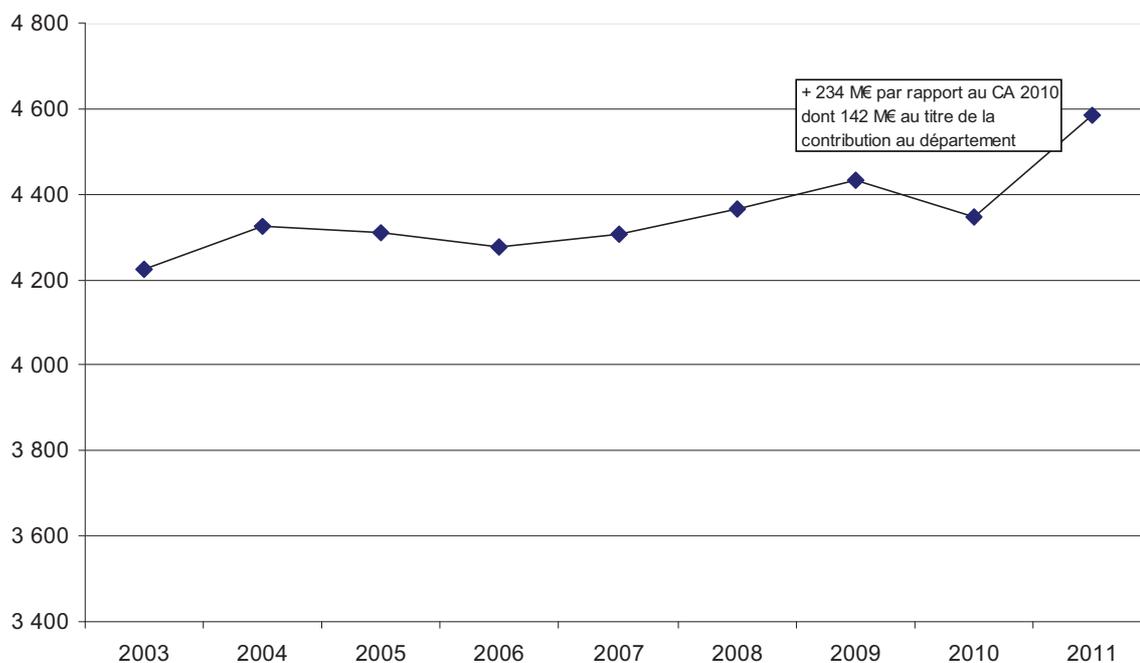
Les dépenses du budget de fonctionnement municipal, classées selon leur nature, sont les suivantes :

CHAP.	LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
012/656	CHARGES DE PERSONNEL (dont collaborateurs de groupes d'élus)	1 873 194 000	1 858 579 582	99,2%
011/65	Sous-total chap 011 et 65 (hors participations à d'autres budgets)	1 028 307 161	964 700 650	93,8%
	Charges à caractère général (chap. 011)	796 772 425	740 554 821	92,9%
	Autres charges de gestion courante (chap. 65 hors participations à d'autres budgets)	231 534 736	224 145 829	96,8%
	Subventions de fonctionnement	208 209 869	204 464 751	98,2%
	Autres charges	23 324 867	19 681 078	84,4%
65	PARTICIPATIONS A D'AUTRES BUDGETS	1 474 374 269	1 386 296 229	94,0%
	Département de Paris	609 723 087	522 000 000	85,6%
	Centre d'action sociale	314 700 000	314 700 000	100,0%
	Préfecture de Police	279 725 000	279 725 000	100,0%
	SYCTOM	130 690 000	130 690 000	100,0%
	Caisses des écoles	50 244 650	50 242 671	100,0%
	Enseignement privé	25 836 931	25 834 341	100,0%
	Crèches privées	38 118 524	38 109 604	100,0%
	Budget annexe de l'assainissement	16 458 000	16 458 000	100,0%
	CNRACL	8 878 077	8 536 613	96,2%
66	CHARGES FINANCIÈRES	105 965 000	90 716 973	85,6%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (hors cessions)	61 294 264	54 456 291	88,8%
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	229 451 302	228 159 979	99,4%
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	2 714 221		
	<i>Sous-Total 1 (hors cessions des immobilisations et virement à la section d'investissement)</i>	4 775 300 217	4 582 909 704	96,0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	362 450 000	863 383 031	n.s.
	Prélèvements sur ressources	362 450 000	335 737 481	92,6%
	Dotations aux provisions	6 000 000	6 000 000	100,0%
	Dotations aux amortissements	356 450 000	329 737 481	92,5%
	Cessions des immobilisations		527 645 551	
	<i>Sous-Total 2 (hors virement à la section d'investissement)</i>	5 137 750 217	5 446 292 736	106,0%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	480 748 219		
	TOTAL	5 618 498 436	5 446 292 736	96,9%

Hors le virement prévu à la section d'investissement qui ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire, les mandatements s'élèvent à 5 446,29 M€, dont 50,97 M€ au titre des dépenses rattachées⁶ à l'exercice (32,75 M€ pour les dépenses courantes et 18,22 M€ pour les ICNE).

Sans les opérations d'ordre et les cessions des immobilisations, l'exécution en fonctionnement est de 4 582,91 M€ soit 96 % des crédits votés (4 775,30 M€).

**Evolution des dépenses de fonctionnement du budget municipal
(hors opérations d'ordre) de 2003 à 2011 (en M€)**



Les restes à réaliser⁷ s'élèvent à 37,56 M€ contre 32,21 M€ en 2010. En tenant compte de ces restes à réaliser, la consommation totale des crédits de fonctionnement atteint 97,6 %. Ils sont répartis entre les chapitres :

- 011..... 37,31 M€
- 65..... 0,09 M€
- 67..... 0,16 M€

⁶ Les dépenses rattachées correspondent à des dépenses engagées ayant donné lieu à service fait au 31 décembre 2011 mais pour lesquelles les factures n'ont été reçues qu'au début de l'année 2012. A Paris, le seuil de rattachement est fixé depuis 2010 à 3 000 € pour la Ville.

⁷ Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées (engagements juridiques non mandatés et non rattachés) n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre 2011.

1/ Les charges de personnel

Les charges de personnel sont inscrites au chapitre globalisé de regroupement 012, ainsi qu'au chapitre 656 (frais de fonctionnement des groupes d'élus, compte 6561, frais de personnel).

Les crédits ouverts, soit 1 873,19 M€, ont été consommés à hauteur de 1 858,58 M€ représentant un taux d'exécution de 99,2 %.

Outre les dépenses relatives à la rémunération stricto sensu des personnels, les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 classent en dépenses de personnel certains remboursements et participations, pour les personnels mis à disposition de la Ville, la médecine du travail ainsi que les rentes d'accident du travail et les pensions d'invalidité.

CHAP. 012 et 656	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	Dépenses de personnel stricto sensu	1 845 004 577	1 830 509 616	99,2%
	Autres charges de personnel	28 189 423	28 069 966	99,6%
	TOTAL	1 873 194 000	1 858 579 582	99,2%

1-1. Les dépenses de personnel stricto sensu

Ces dépenses regroupent la rémunération de l'ensemble des agents municipaux (chapitre 012) ainsi que celles des collaborateurs de groupes d'élus (chapitre 656). Les inscriptions budgétaires, d'un montant de 1 845,00 M€ ont été consommées à hauteur de 1 830,51 M€, soit 99,2 %.

Cette dépense représente une augmentation de 1,52 % par rapport au CA 2010, soit + 27,41 M€. L'évolution de la masse salariale est liée notamment à la mise en œuvre en 2011 des revalorisations salariales annoncées par le Gouvernement, telles que :

- l'évolution de la valeur du point fonction publique : + 0,5 % en juillet 2010, soit une évolution pondérée de 0,25 % sur l'année 2011 ;
- la réévaluation du SMIC de 1,58 % en janvier 2011 et 2,10% en décembre 2011 soit une évolution pondérée de 1,76% sur l'année impactant la rémunération de certains agents de la collectivité ;

A cela, il convient d'ajouter :

- l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (GVT) ;
- les mesures en faveur des plus basses rémunérations ;
- la prise en compte du taux de vacance ;
- la mise en œuvre progressive de la réforme de la catégorie B (refonte des grilles indiciaires avec rééchelonnement, fusion de certains corps, et promotion de certains agents de catégorie C)

1-2. Les autres charges de personnel

Inscrites pour 28,19 M€, les autres dépenses de personnel ont été mandatées à hauteur de 28,07 M€

représentant un taux d'exécution de 99,6 % des crédits ouverts.

CHAP. 012	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
6218	Décharges de classes (dépenses partagées entre Etat/Ville de Paris)	17 552 200	17 552 163	100,0%
6218	Jardins d'enfants de l'OPAC et crèche Viala	1 960 115	1 960 114	100,0%
6218	Chauffeurs des TAM affectés aux parcs et jardins	323 000	285 005	88,2%
6218	Personnel dit de la "sentence" et allocations différentielles des agents de la SUDAC	3 829 000	3 828 561	100,0%
6488	Rentes accident du travail et pensions d'invalidité	1 359 421	1 359 421	100,0%
6475	Médecine du travail	3 095 232	3 017 384	97,5%
	Divers	70 455	67 318	95,5%
	TOTAL	28 189 423	28 069 966	99,6%

L'essentiel de la dépense concerne le dispositif des décharges de classes des directeurs d'école de la Ville de Paris, la collectivité parisienne supportant le surcoût du régime dérogatoire dont bénéficient à Paris les directeurs des écoles maternelles et primaires. Le traitement des professeurs des écoles qui doivent être affectés à Paris afin de suppléer les directeurs d'école fait l'objet d'un remboursement en faveur de l'Etat, régulièrement revalorisé. La dépense de 17,55 M€, qui représente 62,5 % du poste « autres charges de personnel », résulte des dispositions financières de la convention passée avec le ministère de l'Education Nationale.

2/ Les dépenses de fonctionnement des services et équipements publics

Les crédits regroupés sous ce poste de dépenses se répartissent en deux grandes catégories :

1. Les « **charges à caractère général** », figurant au chapitre globalisé 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services centraux et de leurs subdivisions locales, des équipements publics gérés en régie (crèches, bibliothèques, musées, etc.) ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés, de contrats de concessions, de délégation de service public ou de conventions dans les domaines notamment de la propreté, de l'éclairage public ou de l'amélioration de l'habitat ; ce chapitre recouvre également la location et l'entretien des bâtiments, l'entretien des voies et réseaux, la maintenance, les études, la formation, les impôts et taxes ...
2. Les « **autres charges de gestion courante** », inscrites au chapitre 65, retracent un certain nombre de participations obligatoires et, pour l'essentiel, les subventions non exceptionnelles de fonctionnement. Il convient de noter que, compte tenu de leur importance particulière, les participations aux budgets du département de Paris, du Centre d'Action Sociale, de la Préfecture de Police, des caisses des écoles, du SYCTOM, de l'assainissement, les contributions à la CNRACL ainsi que les aides aux crèches privées et à l'enseignement privé, bien que figurant au chapitre 65, seront présentées plus avant dans ce rapport (cf. « 3/ Les participations à d'autres budgets »).

Les dépenses relatives au fonctionnement des services et équipements publics prévues pour

1 028,31 M€ se sont élevées à 964,70 M€, représentant un taux de réalisation de 93,8 %.

En tenant compte des RAR, l'exécution du budget est de 97,5 % (1 002,10 M€).

CHAP.	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
011	Charges à caractère général	796 772 425	740 554 821	92,9%
65	Autres charges de gestion courante	231 534 736	224 145 829	96,8%
	TOTAL	1 028 307 161	964 700 650	93,8%

2-1. Les charges à caractère général (chapitre globalisé 011)

Ces crédits permettent l'exploitation des services mis à la disposition des Parisiens et autres usagers.

Pour cette catégorie de dépenses, les inscriptions étaient de 796,77 M€ et les mandatements ont atteint 740,55 M€, soit un taux d'exécution de 92,9 %.

Ces mandatements incluent 32,40 M€ de rattachements à l'exercice, contre 27,69 M€ en 2010.

Ce taux s'élève à 97,6 % en tenant compte des RAR (37,31 M€), le volume des crédits non dépensés étant ainsi ramené à 18,90 M€. Le détail par compte des dépenses regroupées au chapitre globalisé 011 figure dans le tableau ci-dessous :

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
60	Achats et variations de stocks	177 591 102	167 297 436	94,2%
61	Services extérieurs	500 335 571	461 536 673	92,2%
62	Autres services extérieurs (hors compte 621)	104 181 256	97 547 283	93,6%
63	Impôts, taxes et versements assimilés (comptes 635 et 637 uniquement)	14 664 496	14 173 429	96,7%
	TOTAL	796 772 425	740 554 821	92,9%

2.1.1 - Achats et variations de stocks - compte 60

Les crédits inscrits, 177,59 M€, ont été consommés à hauteur de 167,30 M€, soit 94,2 %. Les RAR s'élèvent à 4,48 M€ portant la consommation à 171,78 M€, soit 96,7 %.

COMPTE 60	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	Achats et variations de stocks	177 591 102	167 297 436	94,2%
6042	Achats de prestations de services	47 018 252	46 536 448	99,0%
	<u>Autres comptes</u>	<u>130 572 850</u>	<u>120 760 988</u>	<u>92,5%</u>
60611 à 60621	<i>énergie</i>	80 571 413	75 042 376	93,1%
60622	<i>carburant</i>	9 015 199	8 239 152	91,4%
60623	<i>alimentation</i>	418 054	340 284	81,4%
60628 à 6068	<i>fournitures</i>	40 568 184	37 139 176	91,5%

Le compte 60 regroupe notamment, les achats de prestations de service pour le compte de la collectivité parisienne pouvant donner lieu à une refacturation à l'utilisateur (compte 6042), notamment dans le domaine des activités périscolaires et de loisirs. Ce compte inscrit pour 47,02 M€ a été mandaté à hauteur de 46,54 M€ soit 99,0 %, auxquels s'ajoutent 0,25 M€ de RAR.

Les dépenses d'énergie (comptes 60611 à 60621), de carburant (compte 60622), d'alimentation (compte 60623), notamment pour les crèches ainsi que toutes les fournitures destinées au fonctionnement quotidien (fournitures d'entretien, d'équipement, de bureau, scolaires, etc.) sont également comptabilisées dans cette rubrique.

L'ensemble de ces dépenses inscrites pour 130,57 M€ ont été consommées à hauteur de 120,76 M€ (92,5 %) auxquels s'ajoutent 4,23 M€ de RAR (95,7 % de consommation).

2.1.2 - Services extérieurs - compte 61

Sur ce compte sont imputées les dépenses relatives aux contrats de prestations de services, aux locations, à l'entretien des bâtiments, terrains, mobiliers et matériels ainsi qu'à diverses prestations (études, documentations, formations, ...).

Globalement, le compte 61 prévu pour 500,34 M€ a été exécuté à hauteur de 461,54 M€ représentant 92,2 % des crédits ouverts. Les RAR s'élèvent à 29,63 M€ portant la consommation à 491,17 M€, soit 98,2 %.

COMPTE 61	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	Services extérieurs	500 335 571	461 536 673	92,2%
611	<u>Contrats de prestations de services avec des entreprises</u>	<u>217 945 980</u>	<u>208 989 718</u>	<u>95,9%</u>
	<i>Marchés de collectes et de propreté</i>	108 996 943	107 959 377	99,0%
	<i>Prestations de services hors collectes et propreté</i>	108 949 037	101 030 342	92,7%
	<u>Autres natures de dépenses</u>	<u>282 389 592</u>	<u>252 546 954</u>	<u>89,4%</u>
6132 et 614	<i>Loyers des bâtiments et charges locatives</i>	48 764 090	47 653 883	97,7%
615	<i>Entretiens</i>	174 362 529	150 949 265	86,6%
	<i>Autres</i>	59 262 972	53 943 807	91,0%

Les contrats de prestations de services (compte 611), représentent 45,3 % des dépenses de ce compte 61.

Y figurent les marchés de collecte et d'entretien de la propreté de même que l'ensemble des délégations de services publics dans le cadre desquelles, des remboursements sont effectués. Les crédits ouverts sur ce compte 611, soit 217,95 M€, ont été consommés à hauteur de 208,99 M€, soit 95,9 %. Les RAR s'élèvent à 7,05 M€ soit 99,1 % de consommation totale.

** S'agissant des marchés de collecte et de propreté* : les crédits ouverts à ce titre soit 109 M€ représentent 51,7 % des inscriptions du compte 611. Ils ont été consommés à hauteur de 107,96 M€, soit 99 % des crédits ouverts. Le solde d'exécution correspond pour l'essentiel à des RAR.

Le détail figure dans le tableau ci-dessous :

LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
Collecte des corbeilles à papier	13 172 657	13 139 818	99,8%
Collecte privée des ordures ménagères et	53 618 885	53 575 856	99,9%
Mise à disposition de bacs de collecte	6 176 154	6 167 292	99,9%
Collecte du verre	9 142 365	9 082 698	99,3%
Déchetteries	3 236 478	3 163 317	97,7%
Objets encombrants	3 738 734	3 569 118	95,5%
Enlèvement des graffiti	3 141 907	2 905 893	92,5%
Entretien de voies et de réseaux	1 068 114	1 053 443	98,6%
Entretien des réceptacles et corbeilles	54 110	45 875	84,8%
Entretien des zones touristiques	674 973	618 912	91,7%
Nettoyement mécanique	14 972 567	14 637 156	97,8%
TOTAL	108 996 943	107 959 377	99,0%

**S'agissant des autres dépenses du compte 611* : les crédits ouverts, 108,95 M€, ont été consommés à hauteur de 101,03 M€, soit 92,7 %. Les RAR s'élèvent à 6,39 M€ portant la consommation totale de ces crédits à 107,40 M€ (98,6 %).

Nature 611 autres dépenses	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	Prestations de services hors collectes et propreté	108 949 037	101 030 342	92,7%
	voirie	33 900 322	29 309 939	86,5%
	jeunesse	17 172 727	16 880 162	98,3%
	culture	17 291 101	16 311 942	94,3%
	petite enfance	15 142 962	14 874 730	98,2%
	logement	5 153 723	4 682 645	90,9%
	informatique	3 540 520	3 528 083	99,6%
	parcs et jardins	4 143 160	3 951 765	95,4%
	communication	2 679 630	2 665 637	99,5%
	logistique et transport	1 382 749	1 210 474	87,5%
	juridique	1 784 103	1 761 987	98,8%
	divers	6 758 040	5 852 979	86,6%

Les autres dépenses inscrites au compte 61, les crédits ouverts s'élèvent à 282,39 M€ et les mandatements atteignent 252,55 M€, soit 89,4 % des crédits ouverts. Les RAR s'élèvent à 22,57 M€ soit une consommation totale de ces crédits de 275,12 M€ (97,4 %).

compte 61 autres dépenses	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	Autres natures de dépenses du compte 61	282 389 592	252 546 954	89,4%
6132 et 614	loyers et charges locatives	48 764 090	47 653 883	97,7%
6135	locations mobilières	26 913 047	26 250 197	97,5%
61521 à 6156	entretiens	174 362 529	150 949 265	86,6%
616	assurances	2 397 821	2 391 988	99,8%
617	études	16 051 005	12 497 932	77,9%
6182	documentation	1 586 930	1 415 185	89,2%
6184	formations	12 056 180	11 180 192	92,7%
6185	colloques et séminaires	198 105	148 979	75,2%
6188	autres frais	59 884	59 333	99,1%

2.1.3 - Autres services extérieurs - compte 62 (hors compte 621)

Figurent à ce compte, notamment, les frais d'actes et de contentieux (compte 6227), d'impression (compte 6236), de transport et de déplacement (comptes 6244 et 6251), d'affranchissement et de télécommunications (comptes 6261 et 6262), d'entretien des locaux (compte 6283), de gardiennage d'immeubles (compte 6282) ainsi que le remboursement de frais à d'autres organismes (compte 62878).

Ouverts pour 104,18 M€, ces crédits ont été mandatés à hauteur de 97,55 M€, représentant 93,6 % des crédits ouverts. Les RAR s'élèvent à 3,09 M€ portant la consommation totale à 100,64 M€ (96,6 %).

COMPTE 62	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	Autres services extérieurs	104 181 256	97 547 283	93,6%
622	Intermédiaires et honoraires	12 727 069	11 670 210	91,7%
623	Publicité, publications, relations publiques	14 332 697	13 352 123	93,2%
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	8 616 136	8 261 693	95,9%
625	Déplacements, missions, réceptions	1 974 447	1 676 870	84,9%
626	Frais postaux et de télécommunication	14 894 511	14 765 348	99,1%
627	Services bancaires et assimilés	2 463 741	1 261 867	51,2%
628	Divers services extérieurs	49 172 656	46 559 172	94,7%

2.1.4 - Impôts, taxes et versements assimilés - compte 63 (comptes 635 et 637 uniquement)

Sont inscrits sur ce compte les impôts fonciers, la taxe de balayage, la taxe sur les bureaux, les reversements de TVA, les droits de timbre, les taxes sur les véhicules ainsi que les taxes diverses que paye la Ville de Paris.

Les mandatements s'élèvent à 14,17 M€, soit 96,7 % des crédits ouverts (14,66 M€). Les RAR sont de 0,11 M€ portant la consommation totale à 97,4 %.

COMPTE 63	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 664 496	14 173 429	96,7%
6351	Impôts directs	10 255 649	9 772 450	95,3%
6353	Impôts indirects	5 314	5 314	100,0%
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000	1 000	100,0%
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	88 498	83 148	94,0%
6358	Autres droits	3 258 538	3 256 803	99,9%
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 055 497	1 054 715	99,9%

2-2. Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante imputées au chapitre 65 regroupent :

- les subventions de fonctionnement,
- les indemnités et frais de missions aux Maires, Adjoints et Conseillers,
- les pertes sur créances irrécouvrables.

L'ensemble de ces dépenses, inscrites pour 231,53 M€, a été consommé à hauteur de 224,15 M€ représentant un pourcentage d'exécution de 96,8 %. Les RAR s'élèvent à 0,09 M€.

COMPTE 65	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
	Autres charges de gestion courante	231 534 736	224 145 829	96,8%
657	Subventions de fonctionnement	208 209 869	204 464 751	98,2%
651 à 658	Autres charges (hors 657)	23 324 867	19 681 078	84,4%

Les autres charges de gestion courante recouvrent également les participations versées par la Ville à d'autres budgets (Département de Paris, Centre d'Action Sociale, Préfecture de Police, caisses des écoles, CNRACL, SYCTOM...), présentées dans la partie du rapport «3/ Les participations à d'autres budgets » qui détaille ces dépenses.

2.2.1 - Subventions de fonctionnement versées

Le compte 657 retrace les subventions de fonctionnement versées à des organismes publics ou privés (associations, ...), hors subventions exceptionnelles de fonctionnement, figurant au compte 674 (cf. « e/ Les charges exceptionnelles – chapitre 67 »). Votées principalement au budget primitif sous forme de provisions, les subventions sont votées par le Conseil de Paris tout au long de l'année.

Ouverts pour 208,21 M€ ces crédits ont été mandatés pour 204,46 M€ soit 98,2 % des crédits ouverts. La répartition par secteur d'activité figure dans le tableau ci-dessous :

LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
Participations à des actions en faveur de l'enseignement	2 721 470	2 719 402	99,9%
Participations à des actions en faveur de la culture et du cinéma	94 164 283	94 142 339	100,0%
Participations à des actions à caractère social et en faveur de la petite enfance	1 198 646	1 183 805	98,8%
Participations à des actions en faveur du sport et la jeunesse	13 321 080	13 282 745	99,7%
Participations dans le domaine de l'urbanisme et du logement	13 609 000	13 102 658	96,3%
Participations à des actions économiques	5 524 270	5 524 270	100,0%
Participations à des actions en faveur de l'enseignement supérieur	27 082 865	24 953 400	92,1%
Participations à des actions en faveur du tourisme	7 520 000	7 520 000	100,0%
Participations aux oeuvres sociales en faveur du personnel	18 356 000	18 356 000	100,0%
Participations dans le domaine de la prévention	6 913 000	6 913 000	100,0%
Participations à des actions en faveur de la politique de la ville	4 116 500	4 115 701	100,0%
Participations à des actions dans le domaine des relations internationales et de la	5 085 000	5 082 967	100,0%
Autres domaines d'intervention	8 597 755	7 568 464	88,0%
TOTAL	208 209 869	204 464 751	98,2%

A noter qu'un état détaillé présente (dans le document budgétaire réglementaire) la consommation de chacune des provisions.

2.2.2 - Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante prévues pour 23,32 M€ sont consommées pour 19,68 M€ représentant 84,4 % de réalisation. Le détail par compte figure dans le tableau ci-dessous. L'essentiel de l'abandon concerne les pertes sur créances irrécouvrables qui ont été moins nombreuses que les années antérieures.

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
651	Redevances pour concessions, brevets, etc.	1 225 445	1 212 588	99,0%
653	Indemnités et frais de missions aux maires, adjoints et conseillers	8 582 548	8 289 622	96,6%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 400 000	1 870 833	42,5%
655	<u>Contingents et participations obligatoires</u>	<u>6 976 905</u>	<u>6 182 355</u>	<u>88,6%</u>
	<i>Indemnités de logement des instituteurs</i>	<i>195 300</i>	<i>193 904</i>	<i>99,3%</i>
	<i>Contributions au titre de la politique de l'habitat</i>	<i>5 380 000</i>	<i>5 380 000</i>	<i>100,0%</i>
	<i>Divers</i>	<i>1 401 605</i>	<i>608 451</i>	<i>43,4%</i>
658	Charges diverses de gestion courante	2 139 969	2 125 680	99,3%
	TOTAL	23 324 867	19 681 078	84,4%

Les pertes sur créances irrécouvrables (compte 654) correspondent aux admissions en non-valeur opérées après l'approbation de votre assemblée et à la demande du comptable public.

L'indemnité de logement des instituteurs (compte 6556) correspond à la part communale versée par la Ville de Paris depuis 1990 en complément de l'indemnité représentative de logement versée aux instituteurs non logés par la commune et exerçant à Paris. Leur nombre diminue progressivement du fait de l'intégration de ces personnels dans le corps des professeurs des écoles.

Les contributions au titre de la politique de l'habitat (compte 6557) correspondent aux crédits mis à la disposition de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) dans le cadre de la convention de gestion des aides au logement privé.

Les charges diverses au titre des contingents et participations obligatoires regroupent notamment les crédits destinés aux recherches d'amiante, de plomb, ..., dans les installations municipales pour lesquelles existe une provision utilisée par les directions en tant que de besoin.

3/ Les participations à d'autres budgets (chapitre 65)

Les participations ou contributions de la Ville regroupées ici concernent :

- le Département de Paris,
- le Centre d'action sociale de la Ville de Paris,
- la Préfecture de Police,
- le SYCTOM,
- les caisses des écoles,
- l'enseignement privé.
- les crèches privées,
- le budget annexe de l'assainissement au titre de la contribution « eaux pluviales »
- la CNRACL.

Le taux de mandatement de ces dépenses est de 94 % des crédits ouverts. En effet, la contribution de la ville à l'équilibre du budget du département n'a été exécutée qu'à hauteur de 85,6 % compte tenu du résultat de la gestion du budget du département en 2011.

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
6552	Département de Paris	609 723 087	522 000 000	85,6%
657362	Centre d'action sociale	314 700 000	314 700 000	100,0%
6558 et 6553	Préfecture de Police	279 725 000	279 725 000	100,0%
6554	SYCTOM	130 690 000	130 690 000	100,0%
657361	Caisses des écoles	50 244 650	50 242 671	100,0%
6558	Enseignement privé	25 836 931	25 834 341	100,0%
6574	Crèches privées	38 118 524	38 109 604	100,0%
6558	Budget annexe de l'assainissement	16 458 000	16 458 000	100,0%
6558	CNRACL	8 878 077	8 536 613	96,2%
	TOTAL	1 474 374 269	1 386 296 229	94,0%

4/ Les charges financières – chapitre 66

Inscrites pour 105,97 M€, les charges financières s'élèvent à 90,72 M€ au compte administratif. Ce niveau d'exécution s'explique notamment par la poursuite d'une gestion active de la dette et de la trésorerie qui a permis de profiter de taux d'intérêts restés bas sur l'année.

Dans cette catégorie de dépenses figurent les intérêts dus au titre des emprunts et des lignes de trésorerie, les commissions de non utilisation des crédits revolving, le montant de la variation des intérêts courus non échus (ICNE 2011/ICNE 2010), et les flux versés au titre de la politique de couverture contre les risques de taux (swaps).

S'agissant des charges financières (hors ICNE), les crédits ouverts au budget primitif pour le règlement des intérêts d'emprunts (73,2 M€) ont été mandatés à hauteur de 71 M€ sur le compte 66111. Concernant les nouveaux emprunts contractés en 2011, leur mobilisation au cours du troisième trimestre et du dernier trimestre (en taux fixe annuel) n'a impacté l'exercice 2011 qu'au titre des ICNE, à l'exception d'une émission de 100 M€ conclue mi-novembre. Cette émission a en effet été réalisée en abondant la souche d'emprunt « Ville de Paris 3,875 % 29 décembre 2025 », ce qui a nécessité de verser une échéance d'intérêt au titre de l'exercice 2011 complet, laquelle a été compensée par la perception d'un coupon couru de 3,51 M€ au compte 768.

La variation des ICNE résultant de la contraction entre les ICNE de 2011 et les ICNE de 2010 s'est ainsi traduite par un réalisation au compte 66112 de 1,43 M€ (contre une réalisation de 2,04 M€ au CA 2010).

Les instruments permettant d'ajuster à court terme les variations du solde de trésorerie dans le cadre de la gestion en « trésorerie zéro » ont été mobilisés au long de l'année. En raison de l'effet conjugué du niveau des taux courts qui est resté très bas suite aux actions de la Banque Centrale Européenne, et d'une situation de trésorerie plus favorable, les crédits inscrits au budget primitif sur le compte 6615, pour le règlement des intérêts relatifs aux billets de trésorerie émis au cours de l'exercice, ont été mandatés à hauteur de 0,226 M€ (6 M€ inscrits au BP 2011). Les variations du solde de trésorerie ne nécessitant pas l'émission d'un billet de trésorerie ont été régulées via la mobilisation de crédits revolving, pour un montant d'intérêts de 0,118 M€ mandatés au compte 66111. Compte tenu du niveau relativement élevé des commissions proposées sur les lignes de trésorerie, et du niveau important de ses capacités de mobilisation via les crédits revolving et les billets de trésorerie, la Ville a choisi de ne pas renouveler ses lignes en 2011.

La politique de couverture du risque de taux de la Ville s'est traduite par un total de flux payés au compte 668 de 17,96 M€ et compensés partiellement par les recettes perçues par la Ville à ce titre sur le compte

768 à hauteur de 13,32 M€. Le reliquat de dépenses sur le compte 668 (0,09 M€) correspond au paiement de diverses commissions.

5/ Les charges exceptionnelles – chapitre 67

Les charges exceptionnelles inscrites pour 61,29 M€ ont été exécutées à hauteur de 54,46 M€, soit 88,8 %. Les RAR s'élèvent à 0,16 M€ soit une consommation totale de 54,61 M€ (89,1%).

COMPTES	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	REALISATIONS	% réalisation
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 400 671	8 090 035	96,3%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 500 000	15 365 108	93,1%
674	<u>Subventions exceptionnelles</u>	<u>8 486 906</u>	<u>8 235 576</u>	<u>97,0%</u>
	<i>subventions de fonctionnement</i>	<i>1 068 906</i>	<i>980 351</i>	<i>91,7%</i>
	<i>Déficits des ZAC</i>	<i>7 418 000</i>	<i>7 255 225</i>	<i>97,8%</i>
678	Autres charges exceptionnelles	27 906 687	22 765 573	81,6%
TOTAL		61 294 264	54 456 291	88,8%

* 671 – les charges exceptionnelles sur opérations de gestion : Il s'agit des amendes pénales et fiscales, des secours et dots, des bourses et prix ainsi que des intérêts moratoires pour lesquels existe une provision utilisée par les directions en tant que de besoin.

* 673 – les titres annulés sur exercices antérieurs : Il s'agit des réductions ou annulations de titres de recette généralement destinés à rectifier des erreurs matérielles (erreur de débiteur par exemple). Le mandatement de 15,37 M€ correspond au total des demandes transmises par l'ensemble des directions.

* 678 – les autres charges exceptionnelles : Sur ce compte sont essentiellement incluses les dépenses de contentieux que la Ville est condamnée à payer aux requérants par les juges administratifs et judiciaires et pour lesquelles il existe une provision inscrite au budget de la direction des finances. Elle permet d'abonder le budget des directions en tant que de besoin.

6/ Les atténuations de produits - chapitre 014

Les dépenses imputées sur ce chapitre correspondent :

- au FSRIF ;
- aux dotations aux états spéciaux ;

- aux reversements sur impôts et taxes.

Le FSRIF (Fonds de solidarité Ile-de-France) figure en recettes au compte 7311 ainsi qu'en dépenses au compte 7394 pour un montant de 103,55 M€ contre 86,31 M€ en 2010.

La dotation aux états spéciaux est constituée de la dotation d'animation locale (11,90 M€) et de la dotation de gestion locale (111,51 M€) dont le mandatement intervient en début d'exercice au profit de chaque état spécial d'arrondissement.

Les reversements sur impôts et taxes et divers figurent pour 0,94 M€

7/ Les dépenses imprévues - chapitre 022

Les dépenses imprévues étaient inscrites pour 2,71 M€ à l'issue de la dernière décision modificative votée en octobre 2011. Elles ne donnent lieu à aucune exécution mais permettent d'abonder tous les autres comptes quelque soit leur chapitre de vote afin de faire face à des dépenses qui ne pourraient pas être anticipées ni couvertes par les inscriptions budgétaires. Ce type de virement s'analyse comme une décision budgétaire et présente un caractère d'acte réglementaire. A ce titre, il est soumis au contrôle de légalité pour son exécution.

Au cours de l'année 2011, aucun virement n'a été fait à partir des dépenses imprévues.

3^{EME} PARTIE - LES OPERATION D'ORDRE

Trois types d'opérations d'ordre sont regroupés dans des chapitres globalisés particuliers :

- les opérations d'ordre de transfert entre les sections de fonctionnement et d'investissement (chapitres 040 et 042) ;
- les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement dites « patrimoniales » (chapitre 041) ;
- le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) à la section d'investissement (chapitre 023) ;

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des opérations d'ordre intervenues en 2011 concernant le budget municipal (fonctionnement et investissement) :

CHAP	LIBELLES	INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (investissement)	51 010 000	41 232 315	362 450 000	863 383 031	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (fonctionnement)	0	0	0	0	362 450 000	863 383 031	51 010 000	41 232 315
041	Opérations patrimoniales	340 321 583	250 651 480	340 321 583	250 651 480	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	480 748 219	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	480 748 219	0	0	0
	TOTAL	391 331 583	291 883 794	1 183 519 802	1 114 034 511	843 198 219	863 383 031	51 010 000	41 232 315

A/ Les opérations d'ordre de transfert entre les sections de fonctionnement et d'investissement - chapitres 040 et 042

Le tableau ci-dessous détaille, en dépenses et en recettes, les mouvements d'ordre budgétaires intervenus entre sections en 2011 :

CHAP.	LIBELLES	INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	51 010 000	41 232 315	362 450 000	863 383 031	0	0	0	0
13	Subventions d'équipement	1 000 000	656 344	0	0	0	0	0	0
15	Provisions pour risques et charges	0	0	6 000 000	6 000 000	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	450 000	447 959	0	0	0	0
19	Différences sur réalisations d'immobilisations	0	12 381 680	0	427 082 055	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	4 775 738	421 531	0	100 525 711	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	1 024 262	862 075	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	37 785				
28	Amortissement des immobilisations	44 210 000	26 910 685	356 000 000	329 289 522	0	0	0	0
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0	0	0	0	362 450 000	863 383 031	51 010 000	41 232 315
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	527 645 551	0	0
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	362 450 000	335 737 481	0	0
72	Travaux en régie	0	0	0	0	0	0	5 800 000	1 283 606
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	1 000 000	13 038 024
78	Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	44 210 000	26 910 685

Les mouvements d'ordre sont équilibrés entre sections, c'est-à-dire que les dépenses d'investissement sont couvertes par les recettes de fonctionnement, et les recettes d'investissement couvrent les dépenses de fonctionnement.

Les mouvements, pour les plus importants, sont :

• Les dotations aux amortissements et les provisions

Les amortissements recouvrent le chapitre 68 (dotations aux amortissements et provisions) en dépenses de fonctionnement, les chapitres 15 (provisions pour risques et charges), 16 (emprunts et dettes assimilées) et 28 (amortissement des immobilisations) en recettes d'investissement.

En 2011, il a été procédé à l'amortissement des biens acquis depuis 1997 et à l'amortissement des subventions d'équipement versées entre 2006 et 2010 pour un montant total de 329,29 M€.

Par ailleurs, l'amortissement des primes de remboursement des obligations correspond à l'amortissement annuel, sur la durée de vie des émissions obligataires, de la prime d'émission déterminée lors de leur lancement (les obligations étant émises au-dessous du pair). 8 émissions lancées depuis 2005 (amortissement annuel sur la durée de l'emprunt) justifient la dépense de 447 959 € :

- Dexia Morgan Stanley (120 M€ en juin 2005)
- Natixis HSBC (200 M€ en mai 2006)
- Dexia-Caylon (100 M€ en novembre 2006)
- HSBC Natixis (160 M€ en décembre 2007)
- HSBC Natixis (155 M€ en décembre 2008)
- HSBC Natixis (200 M€ en juin 2009)
- HSBC Natixis Société Générale (140 M€ en décembre 2010)
- HSBC (100 M€ en décembre 2010)

Enfin, une provision complémentaire de 6 M€ a été constituée pour couvrir les risques de contentieux conformément au suivi effectué par la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP). Les provisions constituées sont ainsi portées de 16,5 M€ à 22,5 M€.

• Les cessions des immobilisations

Avec la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14, intervenue le 1^{er} janvier 2006, les cessions des immobilisations sont budgétées uniquement en recettes de la section d'investissement (chapitre 024) mais font l'objet d'une exécution en sections de fonctionnement et d'investissement comme antérieurement.

En section de fonctionnement sont enregistrées :

- En dépenses : la valeur nette comptable des immobilisations cédées ainsi que les plus-values réalisées (chapitre 67) pour 527,65 M€ ;
- En recettes : les moins-values constatées (chapitre 77) pour 12,38 M€.

En section d'investissement sont enregistrées :

- En recettes : la sortie du patrimoine des immobilisations cédées (chapitres 21, et 27) ainsi que les plus-values réalisées (chapitre 19) pour 527,65 M€ ;
- En dépenses : les moins-values réalisées (chapitre 19) pour 12,38 M€.

Les principales cessions d'immobilisations faites en 2011 concernent :

- l'ensemble immobilier rues de Rome, Vienne et Rocher (8^{ème})163,67 M€
- les terrains à Achères (78)16,92 M€
- l'immeuble 9 rue de la Chaise (7^{ème})8,30 M€
- les parcelles de terrain à Pantin (93)7,50 M€
- l'immeuble 21 rue Blanche (9^{ème})5,20 M€
- les terrains à Balbigny, Epercieux St Paul, Miserieux, Nervieux (42)4,65 M€

- les terrains à Triel sur Seine (78).....	4,03 M€
- les lots 22/24, 23 et 26 rue Jacob (6 ^{ème}).....	3,75 M€
- les lots 55 rue de Lyon (12 ^{ème}).....	3,15 M€
- les lots 32bis rue du Cotentin (15 ^{ème}).....	2,33 M€
- les lots 2 et 5/7 rue des Beaux-Arts (6 ^{ème}).....	2,27 M€
- les parcelles de terrain à Choisy le Roi (94).....	1,78 M€
- les lots 143 avenue Jean Jaurès (19 ^{ème}).....	1,19 M€
- la parcelle de terrain 161 avenue de Malakoff (16 ^{ème}).....	1,03 M€
- les lots 82/101 rue des Barres (4 ^{ème}).....	0,96 M€
- le lot 9/35 quai de Gesvres (4 ^{ème}).....	0,85 M€
- la parcelle de terrain 75 rue du Ruisseau (18 ^{ème}).....	0,82 M€
- les lots square Rocamadour (16 ^{ème}).....	0,78 M€
- les lots 8/10 rue Demarquay (10 ^{ème}).....	0,70 M€
- les lots 5/33/35 rue François Miron (4 ^{ème}).....	0,56 M€
- les lots square Racan (16 ^{ème}).....	0,52 M€
- le lot 10 rue de Seine (6 ^{ème}).....	0,45 M€

Par ailleurs, les cessions avec échéanciers concernant notamment :

- ZAC des Halles (Forum des Halles) (1 ^{er}).....	105,20 M€
- ZAC Boucicaut – 126 à 144 rue de Lourmel (15 ^{ème}).....	64,40 M€
- Ensemble immobilier 40 rue du Louvre (1 ^{er}).....	53,70 M€
- Ensemble immobilier Porte des Ternes (17 ^{ème}).....	31,58 M€
- Carrefour Porte d’Auteuil (16 ^{ème}) – Servitude Général Sarrail.....	24,90 M€

- **Les travaux en régie**

L’opération consiste à transférer en section d’investissement aux chapitres 21 ou 23 (en dépense) les achats de matériaux et les charges de personnel qui ont permis aux agents municipaux de transformer des matières premières en biens immobilisables. Cette opération consiste à ré imputer une somme de 1,28 M€ en investissement.

B/ Les opérations patrimoniales - chapitre 041

Le tableau ci-dessous retrace, en dépenses et en recettes, les opérations d’ordre patrimoniales et recense les mouvements intervenus en 2011 :

CHAP.	LIBELLES	DEPENSES		RECETTES	
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	340 321 583	250 651 480	340 321 583	250 651 480

10	Dotations et fonds divers	0	0	1 972 002	1 904 001
13	Subventions d'équipement	0	0	85 800 000	50 522 598
16	Emprunts et dettes assimilées	105 850 000	105 659 600	105 850 000	105 659 600
20	Immobilisations incorporelles	3 155 472	47 172	57 785 095	34 109 897
204	Subventions d'équipement versées	23 250 000	9 182 344	0	0
21	Immobilisations corporelles	95 628 027	59 589 517	23 500 000	9 182 344
23	Immobilisations en cours	111 195 955	76 172 847	65 354 486	49 273 040
45	Opérations pour le compte de tiers	1 242 129	0	60 000	0

Ces mouvements correspondent à des écritures comptables équilibrées en dépenses et en recettes au sein de la section d'investissement. Il s'agit principalement :

- des acquisitions d'emprunts publiques à titre gratuit ou à l'euro symbolique dans les ZAC pour 50,52 M€ (dépenses chapitre 21 et recettes chapitre 13), dont principalement :

- le lot de volume H15 à Beaugrenelle (15^{ème})5,13 M€
- le terrain 38/44 rue Leblanc - ZAC Citroën Cévennes (15^{ème}).....4,80 M€
- l'immeuble 44 rue Emeuriau (15^{ème}).....0,45 M€
- le terrain 112/114 rue des Poissonniers (18^{ème}).....0,92 M€
- les immeubles dans la ZAC Flandre Sud (19^{ème})9,57 M€
- les terrains dans la ZAC Réunion (20^{ème}).....28,88 M€

- du remboursement des avances versées dans le cadre de délégations de maîtrise d'ouvrage pour 43,59 M€ (dépenses chapitre 23 et recettes chapitre 23), dont l'opération des Halles (39,49 M€), l'opération Curial Cambrai (1,11 M€), et les établissements de la petite enfance pour 2,51 M€ dont notamment les crèches Castagnary (0,94 M€), Choisy (0,66 M€) Truillot (0,26 M€) et Annelets (0,21 M€).

- de l'intégration des frais d'études et des frais d'insertion aux travaux pour 34,11 M€ (dépenses chapitre 23 et recettes chapitre 20). En 2011, il a été procédé au transfert des frais d'études et d'insertion suivis d'investissements effectivement réalisés aux dépenses effectuées en 2006 et 2007 (29,90 M€) et en 2010 (4,82 M€). Ces mouvements comptables ont permis d'intégrer plus de 34 M€ dans le champ des dépenses d'investissement éligibles au FCTVA, ce qui engendre une recette pour 2012 de 5,28 M€. Les frais d'études et d'insertion relatifs aux dépenses des exercices 2008 et 2009 seront intégrés aux travaux en 2012.

- de l'intégration dans le patrimoine municipal des dépenses d'investissement des Etats Spéciaux d'Arrondissement effectuées en 2011, pour un montant de 5,69 M€ (dépenses chapitre 21 et recettes chapitre 23).

Par ailleurs, un emprunt obligataire de 100 M€ souscrit en novembre 2010 a donné lieu au paiement d'une prime d'émission de 5,66 M€ (dépenses et recettes chapitre 16). Cette prime correspond à la remise au pair de l'emprunt.

C/ Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement

La prévision budgétaire pour 2011 au titre du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement était de 480,75 M€. Ce transfert représente l'autofinancement *stricto sensu* dégagé au titre de l'exercice considéré et permet notamment d'assurer le remboursement des annuités de la dette en capital.

Ces inscriptions budgétaires ne font l'objet d'aucune exécution budgétaire.

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘
⌘ ⌘ ⌘
⌘

4^{EME} PARTIE - LES RESULTATS COMPTABLES

A/ Le résultat comptable de la section d'investissement

Au cours de l'exercice 2011 les dépenses et les recettes d'investissement se sont donc exécutées de la manière suivante :

Mandats	2 842 611 674,96 €
Titres de recettes.....	2 827 253 825,86 €
Déficit de l'exercice 2011.....	15 357 849,10 €

Le déficit cumulé à la clôture de l'exercice 2011 se présente donc comme suit :

Résultat au 31 décembre 2010 (déficit).....	449 437 133,90 €
Déficit propre à l'exercice 2011	15 357 849,10 €
Reprise du résultat du CRECEP (excédent)	3 720 600,93 €
Résultat cumulé au 31/12/2011 (déficit).....	461 074 382,07 €

Ce déficit fera l'objet, après le vote par votre assemblée du compte administratif et de l'affectation du résultat, d'une reprise au budget supplémentaire de l'exercice 2012.

Au final, le déficit de la section d'investissement (461,07 M€) auquel s'ajoute le montant des restes à réaliser (35,76 M€) constitue un besoin de financement de 496,83 M€.

C'est pourquoi, après constatation de l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement au résultat du compte, il sera proposé d'enregistrer un crédit de 496,83 M€ à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de ladite section.

B/ Le résultat comptable de la section de fonctionnement

Au cours de l'exercice 2011, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont donc exécutées de la manière suivante :

Titres de recettes	5 934 712 449,75 €
Mandats	5 446 292 735,79 €
Excédent de recettes de l'exercice 2011	488 419 713,96 €

Ce résultat doit être minoré de la reprise au budget général du déficit du CRECEP suite à sa dissolution conformément à la délibération 2011 DPE 12 / DF 72 (- 698 831,73 €).

Le résultat reporté de l'exercice 2010 (après affectation à la section d'investissement) s'élevait à 202,63 M€. Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2011 se présente donc comme suit :

Résultat reporté de 2010	202 628 957,63 €
Reprise du résultat déficitaire du CRECEP	-698 831,73 €
Résultat propre à l'exercice 2011 (excédent de recettes)	488 419 713,96 €
Résultat de l'exercice 2011	487 720 882,23 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2011 (excédent de recettes)	690 349 839,86 €

Il s'agit d'un résultat brut pour lequel il convient de décider d'une affectation. La section d'investissement présente, au 31 décembre 2011, un déficit cumulé de 461,07 M€ et des restes à réaliser pour un montant de 35,76 M€, soit un besoin total de financement de 496,83 M€. Je vous propose donc de couvrir ce besoin de financement par l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Tels sont les résultats du compte de fonctionnement de Ville de Paris pour l'exercice 2011.



Tels sont les commentaires qu'appelle de ma part le compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2011.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris